48e Année = 3e Série = N° 352 — SUPPLÉMENT GRATUIT — Jeudi 18 Décembre 1902

Gaston CALMETTE
Directeur-Gérant

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arrt)

POUR LA PUBLICITÉ
S'ADRESSER, 26, RUE DROUOT
A L'HOTEL DU « FIGARO »
ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES
Chez MM. LAGRANGE, CERF & Cie
6 et 8, place de la Bourse

LE FIGARO

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e arrt)

TÉLÉPHONE, Trois lignes : Nos 102-46 — 102-47 — 102-49

ABONNEMENT

Seine, Seine-et-Oise.	15 »	30 »	60 »
Départements.....	18 75	37 50	75 »
Union postale.....	21 50	43 »	86 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

L'Algérie

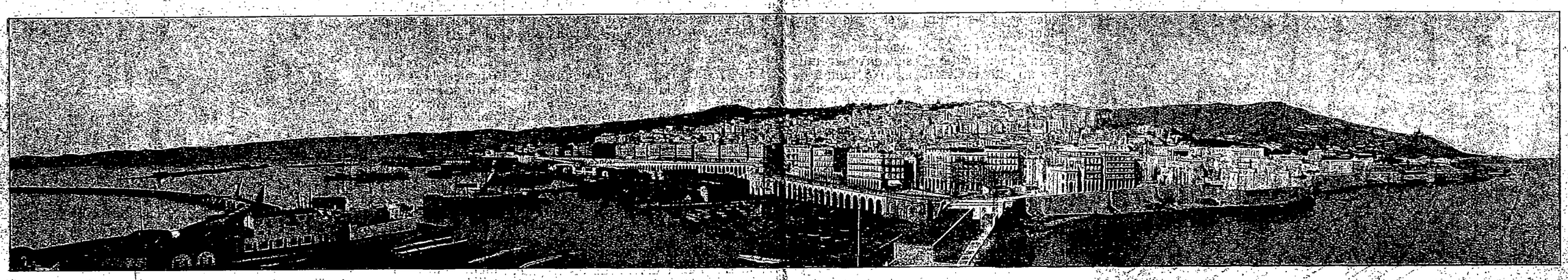

(Cliché de Baschet, éditeur)

PANORAMA D'ALGER

En Algérie

Dans quelques mois le Président de la République doit se rendre en Algérie pour manifester hautement par sa présence l'intérêt passionné que porte la métropole à ce prolongement de la terre française.

Pendant ce voyage, tous les yeux seront fixés vers ce coin du sol africain devenu, par une suite d'efforts opiniâtres, la plus belle de nos colonies, celle que nous envient toutes les puissances amies ou rivales, celle qui nous est également faire pendant, par delà la Méditerranée, aux merveilles incomparables de notre Côte d'Azur.

C'est pour permettre à nos lecteurs de suivre avec plus d'intérêt encore le futur voyage présidentiel, que nous avons eu la pensée de composer pour eux un Supplément où nous essayons de leur donner une idée de ce qu'est actuellement l'Algérie, de leur dire, trop brièvement hélas ! les beautés qu'elle renferme, les richesses qu'elle produit déjà, celles qui sont encore insuffisamment exploitées.

Enfin nous serions complètement satisfaits si notre Supplément donnait à beaucoup de nos lecteurs l'envie d'aller passer là-bas quelques mois ou quelques semaines : ce serait pour eux une agréable façon d'échapper à nos frimas, à notre boue, à notre brumeux ciel d'hi-

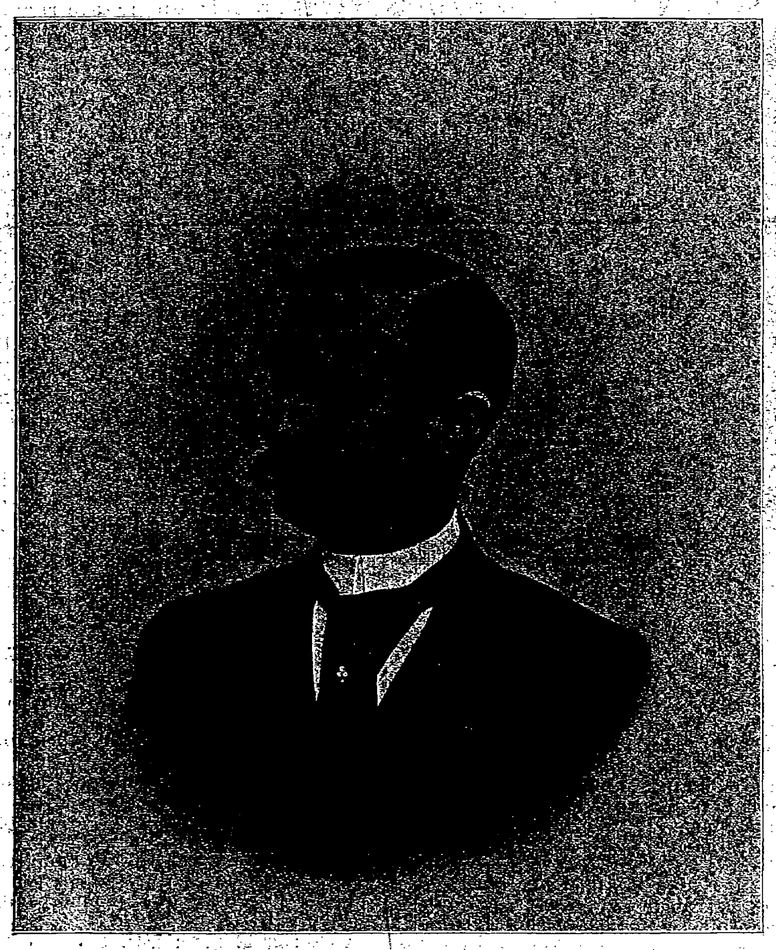

M. Revoil, gouverneur général de l'Algérie

chère, et par les sacrifices qu'elle nous coûta, et par les espérances que nous avons mises en elle.

D'aucuns ont la fâcheuse tendance de dénigrer systématiquement l'œuvre colonisatrice de la France, de douter de notre force d'expansion, de critiquer avec une sévérité impitoyable toutes les fautes commises, sans jamais mettre en regard les résultats déjà obtenus. L'étranger, sur ce point, est beaucoup plus équitable que certains Français, et justice nous est souvent rendue par les Anglais, par exemple, qui n'hésitent point à reconnaître les mérites de notre colonisation, soit en Afrique, soit en Extrême-Orient.

Souhaitons que le voyage du Président ait cette première et importante conséquence de faire mieux connaître à tous

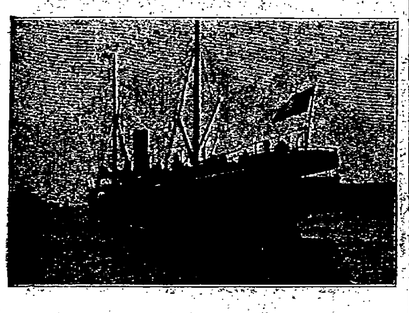

Le « Duc-de-Bragance »
(Compagnie générale transatlantique)

cette Algérie qui, par les splendeurs de ses sites, par l'agrément de son climat, par la richesse de son sous-sol, la fertilité de ses coteaux et de ses plaines, constitue un si précieux joyau, digne de ver; — agréable et utile en vérité, car plus on connaît l'Algérie, plus on l'aime.

Et aimer l'Algérie, c'est lui rendre l'opinion publique favorable, faciliter par cela même les réformes dont elle a besoin, et lui assurer les concours qui lui seront précieux.

Le voyage, d'ailleurs, n'est ni long, ni difficile.

Il se fait de la plus confortable façon à bord des paquebots de la Compagnie transatlantique.

C'est en 1880 que la Compagnie Générale Transatlantique obtint le service postal entre la France, l'Algérie et la Tunisie.

Pour aller de Marseille à Alger, on mettait autrefois trois ou quatre jours. Quelques services nouveaux gagnèrent un peu de temps sur la traversée, mais enfin la Compagnie Transatlantique fit construire une flotte spéciale de navires à grande vitesse. C'est ainsi qu'en service courant, la traversée de Marseille à Alger s'effectue en 24 heures et celle de Marseille à Tunis en 36 heures et souvent moins.

Depuis sa fondation, la Compagnie Transatlantique s'est toujours maintenue dans la voie du progrès en apportant dans sa flotte toutes les modifications pouvant augmenter le confortable et l'agrément des passagers à bord de ses paquebots.

Ses services desservent dans la Méditerranée : Alger, Oran, Tunis, Bône, Philippeville, Bizerte, Malte, Bougie, Sfax, Sousse, Djidjelli, Collo, La Calle et Tabarka.

D'ailleurs, pour accomplir ce voyage dans les meilleures conditions de confort, tout voir et n'avoir pas le moindre souci, nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur donnant le conseil de s'adresser à l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, qui depuis 1885 conduit dans ce beau pays de nombreuses excursions, et dont l'organisation, pour les voyages accompagnés aussi bien que pour les voyages particuliers à forfait, ne laisse rien à désirer.

Cette Agence, dont la création remonte à 1874, et qui prépare en ce moment des excursions pour l'Egypte, la Palestine, la Syrie et l'Italie, etc., etc., vient de mettre en marche, le 1er novembre dernier, un très beau voyage autour du monde, voyage le plus complet qui ait été organisé en France. Le départ de son sixième voyage aux Indes avait lieu quelques jours après.

M. Lubin, qui lui-même a dirigé tant d'excursions, soucieux du bien-être et de la satisfaction de ses touristes, surveille toujours les détails de la préparation et de la marche de toutes les excursions de son agence.

Le concours précieux de sa grande expérience est un sûr garant de la bonne exécution.

Pour ceux qui ne se confieraient point à l'agence Lubin, le plus utile et le plus fidèle compagnon du touriste est le *Guide Conty*. Le volume consacré à *l'Algérie et la Tunisie* est élégant, portatif, pratique et, ce qui ne gâte rien, à la portée de toutes les bourses. Il est le meilleur marché de tous les guides algériens (son prix est de 5 fr.). Il comprend 500 pages illustrées de fort jolis dessins, contient onze cartes et plans tirés en trois couleurs et est en vente partout. C'est une véritable encyclopédie sur l'Algérie, tant au point de vue pittoresque et historique qu'au point de vue pratique et économique.

Signalons aussi le frère cadet de ce guide modèle : c'est le *Guide du Cyclo-Touriste et de l'Automobiliste en Algérie*, édité sous le patronage du Touring-Club de France et avec le concours de M. Laferrière, ancien gouverneur général de la colonie. Le *Guide du Cyclo-Touriste*, qui coûte 2 fr., contient trois cartes cyclistes et cinquante-cinq profils d'une exactitude rigoureuse des principales routes que l'on peut parcourir à machine.

Et ces routes sont nombreuses : ceux-là en pourront juger surtout, qui prendront part à la grande caravane automobile organisée en janvier prochain par le Comité d'hivernage d'Alger.

Alger

Alger ! l'ancien repaire de pirates, est en face de nous, étageant les blancheurs aveuglantes de sa kasbah, développant la magnificence de ses quais conquis sur la mer, s'étendant en demi-cercle jusqu'aux collines ombragées de Mustapha. Alger ! ville de joie et de travail ! Alger qui semble née pour dormir indifférente et paisible, sous son ciel éperdument bleu, et qui pourtant donne immédiatement l'impression d'une grande cité, où toute notre vie moderne s'est vite acclimatée et où fourmille une population intelligente et active. Seuls, parmi la foule

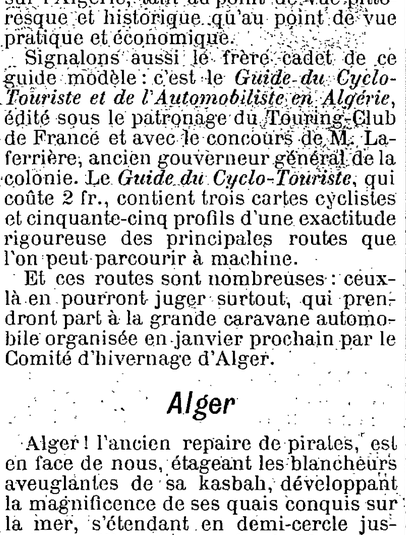

Une Ouléd-Naïl

qui s'empresse, quelques indigènes, drapés dans de sordides burnous, ont une belle impassibilité de statues dédaigneuses et rappellent au nouveau débarqué que nous sommes en terre africaine et que notre civilisation s'est plaquée, sans le pénétrer, sur un monde musulman qui nous reste fermé, indifférent ou hostile.

Mais l'heure n'est point aux réflexions,

M. Etienne
Vice-président de la Chambre, député d'Algérie

de conversation, — ascenseur et lumière électrique. Enfin des omnibus de l'hôtel se trouvent à tous les bateaux et à tous les trains.

Les hiverneurs qui se décideront à s'installer à Mustapha se laisseront vite séduire par la situation si plaisante de l'hôtel Saint-Georges, par l'accueil si courtois de son propriétaire, M. Guiauchain.

L'hôtel Saint-Georges se distingue de la banalité des hôtels du continent par une fantaisie orientale très bien appropriée, du reste, aux besoins de luxe et de confort. Balcons, loggias, moucharabiehs, mouvementent très agréablement une façade encadrée dans un massif de roses, ayant devant elle l'admirable panorama de la baie d'Alger.

L'installation faite, on se prend à jouir tout de suite du climat, de l'atmosphère qui nous enveloppe. A peine quarante-huit heures se sont écoulées depuis le départ, et comme nous voici loin de la pluie ou de la neige !

C'est qu'ici vraiment la température est délicieuse en hiver. Le petit tableau que voici nous en fournit suffisamment la preuve ; c'est le relevé des moyennes observées à l'observatoire d'Alger pendant dix heures consécutives :

	7 h. matin	3 h. soir	7 h. soir
Novembre.....	13° 7	17° 2	14° 6
Décembre.....	12° 3	13° 1	11° 3
Janvier.....	11° 8	15°	12°
Février.....	11° 7	14° 3	12° 1
Mars.....	12° 7	15° 8	13° 5
Avril.....	15°	17° 5	15° 2

De tels chiffres sont trop éloquents pour qu'il soit besoin d'insister sur ce que l'influence d'un pareil climat peut avoir de salutaire pour les malades, d'agréable pour les gens bien portants. Et cela seul suffirait à vous attacher et à vous retenir. Mais que d'autres joies vont vous être réservées dans la visite de la ville et des environs.

D'abord, un bon conseil : voulez-vous vous épargner toute préoccupation et toute fatigue, obtenir sans démarches inutiles et sans perte de temps tous les renseignements indispensables à la préparation des excursions projetées ? Adressez-vous au Comité d'hivernage.

Fondé au mois d'avril 1897, le Comité de propagande et d'hivernage algérien a installé au rez-de-chaussée de la rue Combe, 1, un bureau de renseignements gratuits où, dès leur débarquement à Alger, les hiverneurs trouvent toutes les indications qui peuvent leur être utiles.

Cinq fois par semaine, le Comité organise de très intéressantes excursions, à des prix aussi réduits que possible, aux environs d'Alger. D'autre part, deux fois par semaine, sous la conduite de l'interprète du Comité, ont lieu des promenades dans la ville arabe, au cours desquelles on fait visiter aux excursionnistes les curiosités les plus réputées de ces quartiers si pittoresques.

Enfin, un des buts du Comité algérien est d'organiser, pendant la saison, un grand nombre de fêtes à l'intention des étrangers.

Des fêtes arabes, batailles de fleurs, veglioni, rallies-papers, kermesses, fantasias, chasses au faucon et au chacal, etc., sont donnés avec grand succès, depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin d'avril. Ces fêtes ont un caractère d'élégance et de luxe que pourraient leur envier beaucoup de distractions mondaines données, à grand renfort de réclame, de l'autre côté de la Méditerranée. Mais toutes ces réjouissances à cachet local, qu'on ne peut voir nulle part ailleurs avec le même éclat, laissent toujours à ceux qui y assistent un ineffaçable souvenir.

Les touristes aimeront aussi aller à la découverte, guidé par leurs seule fantaisie.

Ils parcourront avec un intérêt croissant la ville européenne avec ses boulevards, ses hautes constructions modernes, ses rues animées, ses squares pleins de vie, de mouvement, de gaieté : comme ils aimeront bientôt ce boulevard de la République et son coup d'œil féerique sur le port, sur la rade, sur la mer bleue, sur les collines environnantes.

C'est dans ce port que viennent accoster aux quais les navires de tant de Compagnies dont les services relient Alger à tous les ports du continent.

Voici notamment le pavillon de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord.

Cette Société, considérant que des services absolument réguliers peuvent seuls donner satisfaction au commerce et à l'industrie, a créé, il y a quelques années, un service de navigation qui facilite considérablement les transactions entre la région du Nord et notre grande colonie africaine.

Les départs de Dunkerque pour tous les ports de l'Algérie et de la Tunisie ont lieu les 10, 20 et 30 de chaque mois ; pour l'exportation des produits du sol africain, les expéditeurs ont les mêmes facilités pour les embarquements à époque fixe, en même temps que l'assurance d'un transport rapide.

Une flotte de vingt navires, mise à la disposition du commerce, offre toutes les garanties désirables au point de vue de l'exécution de ce programme.

Quelle joie les touristes auront surtout à errer parmi ces pentes pittoresques de caricatures dont nos pères, au temps de la conquête, s'amusaient fort, et dont nous avons cru devoir publier aussi quelques curieux spécimens.

Le soir venu, quand la lune se lève par une nuit claire, on a des hauteurs de la Kasbah une vue merveilleuse sur toute la baie d'Alger, sur la mer nimbée de reflets argentés : l'impression est douce,

Palais
du Gouverneur à Mustapha Supérieur

pénétrante, et on ne se lasse pas d'un tel spectacle.

— Disons seulement quelques mots des environs immédiats d'Alger.

Vers l'Est, c'est Mustapha supérieur, au milieu d'une verdure souriante où s'enfouissent de coquettes villas éparpillées au gré de la fantaisie de leurs créateurs

Le tram électrique vous emmène sans fatigue, et, à peu près à mi-côte, dans un rond-point jalonné des statues des principaux gouverneurs de la colonie, vous apercevez, parmi les roses grimpantes voisinant les orangers en fruits, le Palais d'été qui, tout blanc, se profile dans l'air bleu. Et plus haut encore, jusqu'à la colonne Voirol, ce seront toujours d'autres villas et de vastes hôtels, où viennent résider de nombreux Algérois et de riches hiverneurs. Les promenades sont, sur ces coteaux boisés, innombrables et délicieuses, et l'on ne peut avoir que l'embarras de choisir. Le bois de Boulogne est là, tout proche, planté de magnifiques sapins dont l'ombre, parfois si dense sous le rapprochement des arbres, produit une sorte de nuit qui s'illumine, à un bout de clairière, du chaud soleil

Les quais à Alger

sur la campagne à perte de vue. De toutes parts, de frais ombrages, des poussées violentes de végétation surchauffée, avec, à l'improviste, de brusques échappées sur l'infini du large qui termine délicatement la voûte du sous-bois.

De jolis villages se détachent, tout blancs, comme par un sentiment coquet, pour distraire le regard des fuites de verdure, et, si vous allez vers El-Biar par le chemin des Crêtes, avec le magnifique horizon de la ville rutilante en plein soleil et de la baie qui miroite à l'infini, vous ne vous lasserez jamais de ce spectacle inoubliable. Une ravissante excursion est, aussi, de suivre le boulevard Bru qui s'allonge, vers l'Est, à flanc de coteau, et de redescendre, à travers bois, vers le Jardin d'Essai, ce coin chéri, à juste titre, des Algérois.

Vers l'ouest d'Alger, après avoir traversé le faubourg très populeux de Bab-el-Oued, on monte vers Saint-Eugène par une côte assez raide, bordant les flots. La nature, dans cet occident du

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

littoral, ne présente plus le même aspect qu'à son orient ; elle se fait escarpée, de plus en plus agreste, et, à mesure que la montagne d'arrière-plan s'accentue, perd cette allure jolie, un peu léchée, qu'elle affecte dans les feuillages de Mustapha-Supérieur.

Après la station des Deux-Moulins, le car électrique se prolonge d'un petit chemin de fer à voie étroite, et l'on passe à la Pointe Pescade, aux Bains romains, au phare Caxine, pointe occidentale du croissant de la baie d'Alger, pour aboutir enfin au centre vinicole de Guyotville.

Elèves de la Zaouia de Badiane

Toute cette partie du pays est plantée de vignes, en plein rapport et qui produisent des crus très appréciables ; le chaud soleil fait germer, nourrit, mûrit les grappes innombrables et féconde aussi des champs immenses où se récoltent des primeurs de toute sorte.

Après Guyotville, la voie ferrée continue de suivre la mer, et c'est toute une succession de petits arrêts jusqu'à la station de Staouéli où l'on peut descendre pour visiter, à 3 kilomètres dans l'intérieur des terres, le couvent de la Trappe.

En reprenant le petit railway, on passe à la gare de Sidi-Ferruch dont la rade de ce nom, où débarquèrent les troupes françaises en 1830, est encore éloignée de près de 4 kilomètres.

Mais la voie s'enfonce de plus en plus vers l'intérieur des terres, et bientôt vous parvenez au point terminus de la petite ligne, à Coléa la Sainte, située sur une hauteur boisée, à un quart d'heure de marche de la station.

Des hauteurs de Coléa, vous pouvez apercevoir la Mitidja, cette plaine immense, en cuvette, de plus de 100 kilomètres de longueur sur 25 et parfois plus de largeur, et qui, depuis la mer, à l'Est, jusque vers le village de Marengo, vers l'Ouest, ceinture Alger et ses environs immédiats des manifestations véritablement étonnantes de sa terre fertile.

Il nous faut arrêter là, faute de place, la liste des excursions, grandes et petites, dont Alger peut être le centre. Encore une fois, le Comité d'hivernage donnera tous les renseignements nécessaires sur l'organisation de ces excursions, sur la façon de visiter Blida, ses orangeries, et les gorges de la Chiffa, Marengo et le Tombeau de la Chrétienne, les ruines de Tipazza et Cherchell, etc., etc.

On n'a, comme on le voit, que l'embarras du choix entre les excursions à pied ou en voiture, à cheval ou en tramways.

C'est un des côtés les plus agréables d'ailleurs du séjour à Alger que les facilités de toutes sortes offertes aux touristes pour les promenades dans les environs.

Il en est à la portée de toutes les bourses et il faut convenir que si les lignes de tramways ont parfois l'inconvénient de gâter un peu le paysage, elles offrent la compensation de permettre aux touristes les moins fortunés de jouir, pour quelques sous, des plus jolis sites.

Louons donc les administrations algériennes d'avoir ainsi multiplié les moyens de transport à bon marché et d'avoir fait escalader les hauteurs environnantes par des lignes ferrées et des trolleys.

Cela vous permet, à la tombée du jour, de monter en quelques minutes jusqu'à la colonne Voirol, ou sur la route d'El-Biar et de vous régaler du spectacle inouï d'un merveilleux coucher de soleil.

Nous ne voulons plus, pour en finir avec le département d'Alger, que signaler aux hiverneurs et aux touristes le plus joli coin de cette délicieuse région.

Hammam-R'hira

Hammam-R'hira est à trois heures d'Alger ; et la région que nous sillonnons pour y parvenir est un paysage heurté, tourmenté, violenté, à végétation très irrégulière.

A la station de Bou-Medfa, nous apercevons les équipages de luxe du *Grand Etablissement Thermal d'Hammam-R'hira*, venus pour chercher des excursionnistes à la gare.

Car on ne va pas en Algérie sans s'arrêter à Hammam-R'hira, sans visiter cet admirable Sanatorium doté par la puissante Société du *Crédit Foncier et Agricole d'Algérie*, auquel il appartient, de tout ce que peuvent exiger le confort moderne et les besoins de distractions d'une clientèle choisie.

Là, tout est grandiose et l'on rapporte, d'une excursion à Hammam-R'hira, une indéfinissable impression.

Le *Grand Hôtel* de l'Etablissement constitue un splendide palais de proportions géantes, représentant un quadrilatère de 90 mètres de côté.

Son grand salon de 20 mètres carrés n'a pas son égal dans les plus belles stations de France, non plus que sa salle à manger de 400 couverts.

Dans les chambres garnies de revêtements céramiques, pénètre l'air imprégné des émanations des mille arbustes, des mille fleurs d'alentour. Toute la façade de l'édifice est garantie contre les intempéries par une imposante galerie vitrée de 90 mètres de long.

Le tout est éclairé à l'acétylène.

Un téléphone relie l'Etablissement à Alger. De *magnifiques salles réservées au casino*, un *orchestre de tziganes*, des *représentations théâtrales* plusieurs fois par mois, des *bals*, des *sauteries intimes*, des *salles de jeux*, de *billard*, de *musique*, de *lecture*, et une *bibliothèque très complète* offrent aux hivernants toutes les distractions possibles.

Le Grand-Hôtel, à Hammam-R'hira

Hammam-R'hira est, sans contredit, une des très rares stations sanitaires — sinon la seule — qui aient la bonne fortune de posséder simultanément :

1° Un *climat* absolument idéal, surtout pendant la saison hivernale, bien que, durant l'été, la température ne s'y élève qu'exceptionnellement au-dessus de 30 à 33°. — 2° Une de ces luxuriantes *forêts de pins* qui ont fait la fortune d'Arcachon et dont l'avantage est de briser les vents pernicieux qui parfois soufflent avec tant de violence dans les parages méditerranéens, en même temps que les émanations balsamiques, qui se dégagent constamment de ces arbres, exercent sur les poumons, en se mélangeant à l'air respiré, la plus salutaire influence. — 3° La *proximité relative de la mer*, laquelle est éloignée du village de 20 kilomètres environ. « Allons à la mer le plus souvent que nous pourrons, car la santé est là », disait le docteur Burggraeve.

L'aphorisme qui peut être vrai, appliqué à une certaine catégorie de malades, cesse de l'être s'il s'agit, par exemple, de phtisiques éréthiques à tempérament nerveux primordial ou acquis, et il convient que ces derniers soient envoyés à une certaine distance de la côte. Or, par une providentielle coïncidence, Hammam-R'hira unit aux avantages de l'atmosphère maritime, qui lui apporte matin et soir sa fraîcheur et sa force et ne lui arrive qu'après avoir perdu, en raison même de son éloignement, l'excès de son énergie d'action, ceux de cet air sylvestre, doux, pur, balsamique et éminemment sédatif ;

4° Une *altitude* de 520 mètres ;

5° Enfin *des eaux thermo-minérales* souveraines dans le traitement d'une foule de maladies.

La forêt de Hammam-R'hira

Aussi peut-on affirmer que les rhumatisants, les arthritiques, les goutteux trouvent à Hammam-R'hira la seule cure hivernale possible. Les eaux hyperthermales, maniées avec maëstria, en bains piscines, douches, douches-massages selon la formule d'Aix-les-Bains, ces eaux dont on peut user sans sortir des hôtels, en se mettant au lit après le bain, constituent une cure idéale, dont les bons effets ne sont pas combattus par une température ambiante grincheuse, brouillardeuse, humide.

Les ataxiques trouvent, dans les eaux et bains de Hammam-R'hira, une cure de premier ordre. Ces malheureux, qui ne savent où traîner leurs muscles incohérents et dans quelles piscines éteindre les fulgurances rayant leurs membres fatigués, peuvent demander au climat doux, au ciel serein de l'Algérie, aux eaux de Hammam-R'hira, un adoucissement, un soulagement permettant la rééducation musculaire par des promenades faciles sous les palmiers et les orangers fleuris.

Et quand on songe que tous ces éléments thérapeutiques se trouvent réunis en un site ravissant situé à moins de 4 heures de la si suggestive capitale de l'Algérie et de (en comptant les arrêts à Marseille et à Alger) 48 heures de Paris, on ne peut se défendre de se montrer surpris de la prodigalité avec laquelle la nature semble s'être complu à répandre toutes ses faveurs sur cette délicieuse oasis, éloignée de tout désert.

A Hammam-R'hira, la *température moyenne*, qui s'élève rarement en été à 33°, ne descend généralement pas, durant la saison hivernale, au-dessous de (+) 13°.

De plus, *l'égalité de cette température* est un fait universellement reconnu : soit dans la même journée, soit d'un jour à l'autre, on n'y constate pas ces écarts considérables qui rendent meurtriers certains climats, très séduisants d'ailleurs à d'autres points de vue.

Abrité contre les *vents* du Nord par la crête de la montagne dont il occupe le flanc — le djebel Hammam-R'hira — et contre ceux de l'Ouest par le djebel Zaccar-Chergui, l'établissement n'est jamais tourmenté l'hiver, ces deux vents, les plus redoutables de la région, passant au-dessus de lui. Dès lors, nul danger à redouter pour les voies aériennes suspectes, et possibilité pour le sujet délicat et pour le malade de mener, pendant toute la durée du jour, la vie au grand air. Cela d'autant plus que la nature granitique du sol rend l'atmosphère exempte de toutes *poussières* et que le degré de l'*humidité de l'air* est très faible ; on n'éprouve par conséquent jamais cette sensation de malaise qui rend pesante et humide l'atmosphère de la plupart des villes du littoral.

La *succession des saisons*, qui se fait avec régularité et harmonie, et la *douceur de l'air* entrent pour une large part dans la salubrité du territoire d'Hammam-R'hira, surtout en hiver, car, avec la fin de mai, commence la période de sécheresse qui dure jusqu'à la fin de septembre. Mais les Algérois aisés, les malades et les touristes, d'où qu'ils viennent, ont alors la ressource de trouver là, avec des vallées délicieuses, une forêt grandiose et impénétrable aux rayons du soleil, une atmosphère qui, tempérée par la présence du massif imposant du Zaccar, haut de 1,600 mètres, diffère — combien avantageusement ! — des chaleurs torrides qui désolent les côtes d'Afrique ! Là ils jouissent à loisir d'une végétation féerique d'orangers et de citronniers, de jardins délicieusement embaumés et des incomparables bienfaits de ces thermes si justement estimés jadis de la haute société romaine et du monde musulman. La fraîcheur de l'air est entretenue tant par la brise marine voisine que par la rivière — l'oued Hammam — léger ruban argenté miroitant au soleil et comme perdu au milieu de son large lit de galets ; sans parler d'une grande quantité de petites sources qui, jaillissant çà et là dans la montagne, fournissent toutes ensemble un volume de 240.000 litres par vingt-quatre heures, ce qui explique la richesse inouïe de la végétation dans cette région si heureusement douée par la nature.

Les Chemins de Fer

Le P. L. M. Algérien

Du flot de rubans d'acier qui couvre notre carte de France, de Paris à la Côte d'Azur, un coup de mistral — comme il n'en souffle qu'à Marseille — a détaché, il y a bientôt quarante ans, les premiers rails dont fut dotée l'Algérie.

La « Compagnie Algérienne de chemins de fer » se débattait en 1863 dans les difficultés d'une entreprise au-dessus de ses forces. Concessionnaire de la ligne d'Alger à Blida, elle n'avait pas tenu ses engagements, et la nécessité de lui substituer plus fort qu'elle fut une des heureuses conséquences du voyage que l'Empereur fit à cette époque dans notre plus belle colonie. On fit appel à Talabot, le grand constructeur de chemins de fer, et au solide crédit que la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, qu'il avait pour ainsi dire fondée, s'était acquis par son rapide et puissant développement. C'était le succès.

Le P. L. M., à qui furent données les concessions d'Alger à Oran et de Philippeville à Constantine, reçut la mission de relier la mère patrie aux trois capitales de la France nouvelle, et c'est ainsi qu'aux 9,200 kilomètres de voies ferrées qu'administrent et dirigent, dans la métropole, le président Dervillé et le directeur Noblemaire, s'ajoutent 513 kilomètres africains.

La ligne d'Alger à Oran (421 kilomètres, trajet en 10 h. 1/2) dessert 50 stations et les principales régions vinicoles de l'Algérie. Maison-Carrée, Boufarik, Blida, La Chiffa, El-Affroum, Affreville, Orléansville, Relizane, Perrégaux et Saint-Denis-du-Sig sont des centres intermédiaires de la ligne qui attirent et retiennent le voyageur par eux-mêmes ou par les sites remarquables qui en sont à proximité.

La ligne de Philippeville à Constantine (87 kilomètres, trajet en 3 h. 15) dessert 10 stations. Est-il besoin de dire l'intérêt du chemin le plus court entre la mer et la remarquable cité qui, avant d'être arabe, fut tour à tour numide, romaine, vandale et byzantine ? Est-il possible de conduire le touriste à plus merveilleux spectacle qu'au ravin du Roummel ?

La Compagnie P. L. M. facilite, d'une part, les voyages en France des colons en mettant à leur disposition des billets à prix très réduits pour les stations thermales dont la réputation est de refaire les estomacs et les foies. Elle a, d'autre part, combiné des voyages circulaires à des prix très avantageux pour les touristes et les voyageurs, qui peuvent, à leur gré, emprunter les voies ferrées de l'Espagne ou de l'Italie pour aller en Afrique ou en revenir. Enfin, par un accord avec la Compagnie internationale des Wagons-Lits, elle assure les moyens confortables d'effectuer, pendant la nuit, le long trajet d'Alger à Oran et *vice versa*, elle a des trains de luxe et elle attelle un wagon-restaurant à des trains de jour.

Le nombre des voyageurs transportés sur les deux lignes, en 1901, a été de 1,046,228 ; le tonnage des marchandises, de 795,870 tonnes.

Ce trafic important est susceptible d'augmenter dans de sensibles proportions ; mais, il faut bien le reconnaître, la Compagnie P. L. M., comme toutes les Compagnies de chemins de fer algériens, subit, depuis quatre ans le malaise de l'incertitude de l'avenir. Cette situation paralyse tous les efforts qu'elle voudrait tenter afin de rendre ses services plus féconds pour les intérêts de la colonie.

Après la Compagnie P. L. M., d'autres Sociétés de chemin de fer obtinrent des concessions algériennes, et 6,000 kilomètres environ de nouvelles voies furent ouverts aux transports, de 1869 à l'année dernière.

Aux mains de cinq Compagnies différentes, le réseau algérien n'offre pas l'homogénéité des règlements et des tarifs ; sur bien des points, la voie étroite devient un obstacle ou une difficulté pour la continuation des expéditions sur voie large ; et certaines lignes, qui ont mal répondu à ce qu'on attendait de leur exploitation, ont nécessité de la part de l'Etat de tels sacrifices que la question du rachat s'est posée. Elle s'est posée et elle reste entrevue comme une opération nécessaire d'unification, mais préliminaire d'un système économique nouveau.

Il n'apparaît pas en effet qu'il soit possible de charger le gouvernement algérien ou l'Etat de l'exploitation du réseau racheté. La fonctionnarisation des employés de chemins de fer, qui épouvantera longtemps en France, serait, de l'avis de gens expérimentés, un mal désastreux pour l'Algérie, et l'exploitation à bon marché n'est pas dans les moyens du gouvernement. C'est, sans doute, à des compagnies fermières, chargées en même temps de poursuivre la construction du réseau africain, que sera confiée l'exploitation des lignes rachetées. Ce qu'il importe dans l'intérêt certain de l'Algérie, c'est que le programme adopté assure à notre colonie des moyens de transport plus développés, l'unification des tarifs, leur abaissement, et surtout la possibilité d'effectuer des expéditions directes de tous les points de l'Algérie sur tous les points de la France, grâce à la soudure de ces tarifs abaissés avec les tarifs de la navigation et les tarifs du réseau métropolitain. Nous nous permettons de penser que, pour parvenir à cet objectif, il serait fâcheux de tenter des expériences dangereuses.

Est-Algérien

La ligne d'Alger à Constantine, exploitée avec tous ses embranchements par la Compagnie des chemins de fer de l'Est-Algérien, forme en quelque sorte la limite sud de la Grande et de la Petite-Kabylie. Allant du centre de la province d'Alger au centre de celle de Constantine, elle relie le réseau algérien de la Compagnie P. L. M. à celui de la Compagnie de Bône à Guelma et forme avec ces deux Compagnies la grande ligne de chemins de fer qui traverse le nord de l'Afrique, de la frontière du Maroc à Tunis.

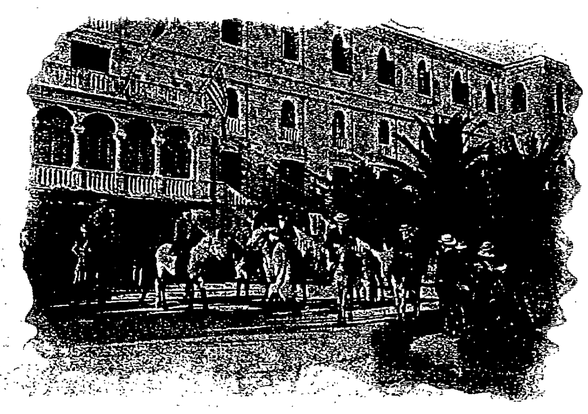

En route pour une excursion à Hammam-R'hira

Entre Alger et Constantine, on rencontre les centres importants de : Ménerville, embranchement sur Tizi-Ouzou ; Beni-Mançour, embranchement sur Bougie ; Sétif, El-Guerrah, tête de la ligne de Batna et Biskra ; Ouled-Rhamoun, embranchement sur Aïn-Beida et Khenchela, et enfin, Kroubs, point de jonction de la ligne de Tunis.

Bougie (Bedjaïa), l'ancien comptoir commercial de Carthage, l'ancienne capitale du royaume berbère africain ; Constantine et les gorges du Roummel ; les ruines célèbres de Timgad (Thamugadi des Romains), près de Batna ; El-Kantara (Fourn-es-Sahara des Arabes), la clef du désert ; Biskra, la perle des Zibans, offrent aux touristes des excursions du plus grand intérêt.

Chemins de fer algériens de l'Etat

Beni-Ounif de Figuig ! Tout le monde descend ! Tel est l'appel que les voyageurs de la ligne du Sud-Oranais entendront bientôt à l'arrivée des trains à leur point terminus. Et le nom de Figuig montre assez que Beni-Ounif de Figuig va être la gare de la célèbre et mystérieuse oasis. Beni-Ounif est en effet tout près de Figuig, et même un peu au delà. Ce n'est pas un rêve de supposer que les Figuiguiens, y trouvant naturellement des avantages, arriveront sans doute à recevoir les visiteurs que leur amènera le chemin de fer, et bien que la voie n'ait que la largeur réduite de 1 m. 05, avec les locomotives rapides et les grandes voitures que l'administration des Chemins de fer algériens de l'Etat fait actuellement construire, le trajet d'environ 640 kilomètres qui séparent Oran de Beni-Ounif s'effectuera dans des conditions irréprochables de confort et de vitesse.

Ce trajet, sur une ligne qui a tout à fait le caractère d'une ligne de pénétration et constitue plus qu'une amorce du Transsaharien, donne bien une idée de l'Algérie, depuis la région du littoral, du Tell, jusqu'aux Hauts Plateaux et au désert avec ses oasis.

Rappelons, parmi les points intéressants desservis : Perrégaux et le barrage de l'Habra, qui a formé un lac des plus pittoresques ; Mascara, Saïda, Aïn-el-Hadjar et la plaine des Maalifs, limite actuelle vers le Sud de la culture du blé et de la vigne, et, sur les Hauts Plateaux (altitude, 1,000 à 1,300 mètres) : Modzbah, le centre d'exploitation de l'alfa ; le Kreider, Méchéria ; puis, à la descente vers le Sud : Aïn-Sefra, le grand centre militaire du Sud ; la ravissante oasis de Tiout ; les oasis de Moghrar, et enfin Djénien-Bou-Rezg, et Duveyrier (altitude, 800 mètres), terminus actuel de la ligne.

La section d'Aïn-Sefra à Duveyrier, de 118 kilomètres, a été ouverte le 31 août 1901 ; son trafic, sans être élevé, donne une recette kilométrique voisine de 2,000 francs, et, grâce à une exploitation très économique, cette recette est bien plus que suffisante pour couvrir les dépenses : on prévoyait un déficit annuel de 130,000 francs, et, en réalité, on a obtenu un excédent annuel dépassant 100,000 francs.

La ligne d'Arzew à Mascara et Aïn-Sefra a été rachetée à la Compagnie franco-algérienne en 1900, ainsi que celle de Mostaganem à Tiaret. Cette dernière, qui relie la charmante ville de Mostaganem à Relizane, station de la ligne d'Alger à Oran, parcourt ensuite jusqu'à Tiaret (1,090 mètres), centre de culture des plus importants, une région très accidentée et très pittoresque, rappelant certaines parties du Jura ou des Cévennes.

En 1900, la Compagnie franco-algérienne avait obtenu sur ses lignes un produit net de 639,000 francs sur une recette brute de 3,900.000 francs ; en 1901, avec le régime de l'exploitation directe par l'Etat, le produit net a été de 1,125,000 francs pour une recette brute de 4,089,000 francs.

Ces chiffres suffisent à montrer l'importance des économies qui ont été réalisées sur les dépenses d'exploitation.

Les tarifs voyageurs ont été abaissés et remaniés ; l'administration poursuit actuellement l'abaissement des tarifs de petite vitesse, en s'inspirant, avant tout, de l'intérêt général de la région desservie et de l'Algérie.

Espérons que les touristes ne manqueront pas d'affluer sur cette ligne, attirés par le nom évocateur de Figuig !

Vue de Constantine (Cliché Baschet)

Compagnie de l'Ouest algérien

Sainte-Barbe-du-Tlelat à Ras-el-Ma, par Sidi-bel-Abbès, 152 kilomètres ; ouvert de 1877 à 1886.

Tlélat à Tlemcen, 63 kilomètres ; ouvert en 1886.

Oran à Aïn-Temouchent, 76 kilomètres ; ouvert en 1886.

Arzew à Salines, 20 kilomètres ; ouvert en 1886.

Mostaganem à Tiaret, 197 kilomètres ; ouvert de 1888 à 1889.

Blida à Berrouaghia, 84 kilomètres ; ouvert en 1891.

Total : 2,948 kilomètres.

Compagnie de Bône-Guelma et prolongements

Bône au Ksoub par Guelma, 203 kilomètres ; ouvert en 1877.

Duvivier à Ghardimaou, par Soukahras, 110 kilomètres ; ouvert en 1881.

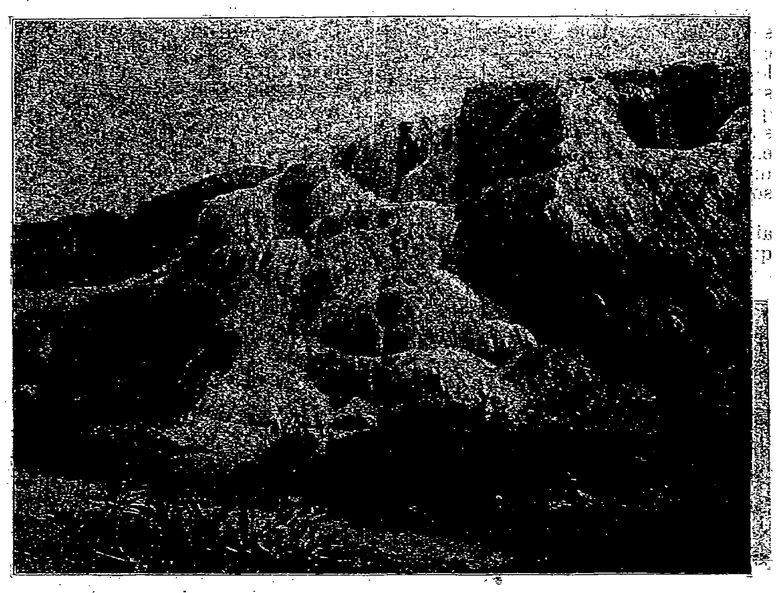

Cascade pétrifiée à Hammam-Meskoutine (Phot. Leroux, Alger)

Bône à Aïn-Mokra, 33 kilomètres ; ouvert en 1885.

Kef-oum-Teboul à Messida, 7 kilomètres ; ouvert en 1885.

Soukahras à Tébessa, 128 kilomètres ; ouvert en 1889.

UNE

GRANDE EXCURSION

Kabylie — Constantine — Biskra

Nous n'avons certes pas la prétention d'imposer à ceux de nos lecteurs que tenterait la perspective d'un voyage à travers les régions pittoresques de l'Algérie, un itinéraire en dehors duquel il n'y ait point pour eux de salut. Nous ne voulons donc en aucune façon proscrire la fantaisie — un des plus sûrs charmes des voyages — mais seulement indiquer un certain nombre de sites merveilleux et de villes chaudes et gracieuses qu'on est assuré de traverser, si l'on consent par exemple à pérégriner en Kabylie.

Un voyage qui laisserait mille souvenirs imprévus et lumineux serait celui qu'on pourrait entreprendre en prenant Alger pour point de départ, Tizi-Ouzou

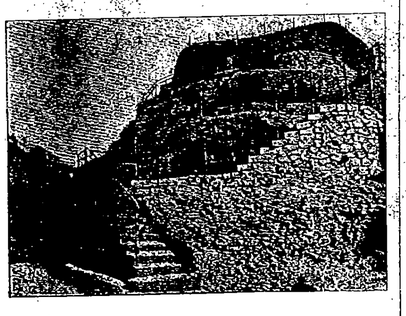

Chemin des touristes
Entrée des gorges du Rhummel

comme point central et Bougie comme point terminus.

On quitte Alger, le matin, d'assez bonne heure; le train passe devant le Jardin d'essai, s'arrête à Hussein-Dey et, après avoir traversé des villages charmants, entre en gare de Ménerville.

Cette localité a, dans l'itinéraire que nous traçons, une grande importance puisqu'elle est le point de départ de la bifurcation par où nous pourrons nous diriger sur Tizi-Ouzou. Nous laissons donc à notre droite la grande ligne d'Alger à Constantine, et le train s'engage

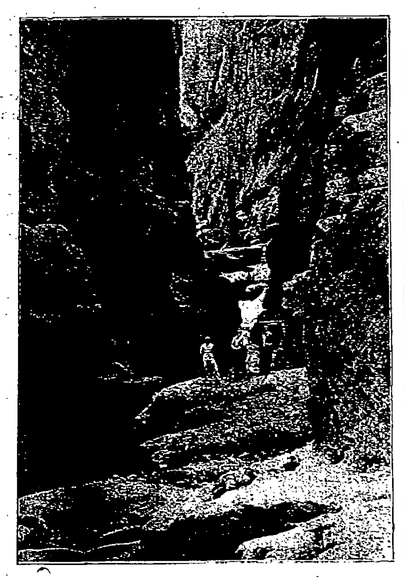

Au fond des gorges du Rhummel

dans la vallée des Issers, pleine de perspectives reposantes et fertiles.

Le pays, d'assez calme qu'il était, s'accidente de plus en plus; ce ne sont que montagnes abruptes, pentes escarpées, ravins dangereux au fond desquels murmurent de clairs ruisseaux. Quelques solitudes embaumées de tamarins, de lauriers-roses, de lourdes verdures se déroulent encore, et c'est Tizi-Ouzou.

Située au faîte de la vallée du Sébaou, cette ville, forte de 30,000 habitants, est l'agglomération la plus dense de toute la Kabylie. C'est une cité accueillante et gracieuse qui a gardé tout le charme lan-

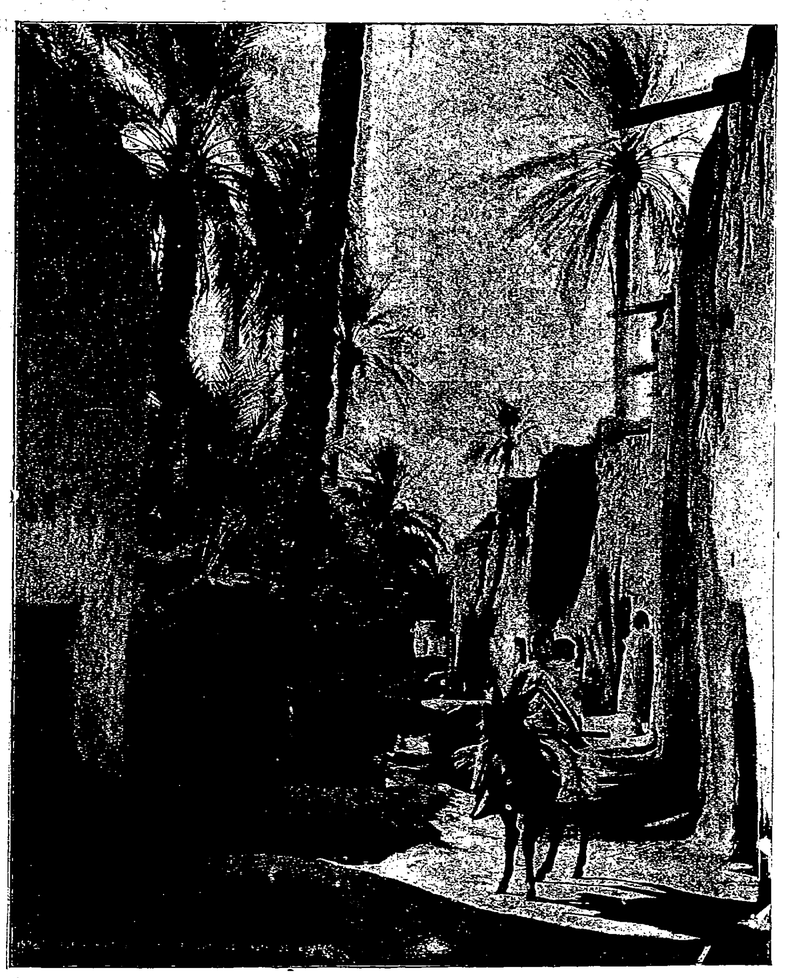

Une rue à Ras-el-Guerra, près Biskra

goureux propre à la vie indigène.

La voie ferrée cessant, dans cette région, à Tizi-Ouzou, point terminus de la bifurcation que nous avions prise à Ménerville, il faut alors nous prémunir d'une voiture qui ne mettra pas moins de six jours pour nous véhiculer de Tizi-Ouzou à Bougie.

Au départ de Tizi-Ouzou, l'attelage primitif s'engage presque aussitôt dans la vallée du Sébaou qu'il laisse peu après pour commencer à gravir les pentes de la montagne au sommet de laquelle est situé Fort-National. Cette montée, d'environ 916 mètres, dure trois heures et demie. A mesure qu'on s'élève, le panorama se découvre et laisse entrevoir d'inoubliables perspectives. Le Djurdjura domine l'horizon, faisant régner dans l'air ses cimes couvertes de neiges éternelles. Des vallées, celles du Sébaou et de l'oued Aïssi, déroulent des lignes qu'estompent et imprécisent souvent de molles profondeurs de verdure. Une nature imprévue — animée par les profondeurs escarpées du ravin et les cimes éblouissantes des hautes montagnes voisines — ouvre aux voyageurs son décor de féerie jusqu'à l'arrivée à Fort-National.

La ville, fortifiée comme toutes les citadelles, offre un certain nombre de points de vue d'où l'on peut contempler des panoramas inoubliables. Le plus merveilleux de tous est assurément la vue du gigantesque massif du Djurdjura, qu'on aperçoit du rempart sud de Fort-National.

Après une nuit passée dans un des rares hôtels de Fort-National, on se remet en route, et l'ascension à travers les rudes sentiers des monts Kabyles recommence. Dans ces régions périlleuses, où les chemins sinueux et étroits côtoient le plus souvent d'insondables abîmes, les mulets — à l'habileté instinctive et à l'expérience desquels on est obligé de s'abandonner entièrement — témoignent d'une adresse et d'un sang-froid qui ne laissent pas d'étonner.

On traverse la vallée et la rivière de l'*oued Djemaa*. Puis, c'est une ascension nouvelle vers les sommets où sont situés les trois villages des *Beni-Henni*, tribu dont la réputation est notoire dans toute la Kabylie.

La visite d'*Aït-el-Hassen*, le plus important de ces centres, est fort curieuse, en raison des particularités et des coutumes anciennes qu'elle permet de découvrir dans la vie et le labeur des indigènes. On sait, en effet, que les Beni-Henni sont les plus industrieux de tous les Kabyles. Ils fabriquent mille objets usuels, au premier rang desquels il faut placer les armes de luxe et les bijoux, pour lesquels ils savent faire preuve d'art et d'habileté.

Peu après, on repart d'*Aït-el-Hassen* pour *Michelet*, point de départ d'excursions fort pittoresques parmi lesquelles il faut citer celle qui nous conduira à *Tazmalt* par le col de *Tirourda*.

Lorsqu'on a atteint le sommet du col, on jouit d'une vue admirable. Toute la Kabylie s'étend aux pieds des voyageurs; on a sous les yeux la plus grande partie des départements d'Alger et de Constantine. Même par un temps clair, on aperçoit, à l'horizon, la présence immobile et bleue de la mer!

Après avoir franchi le col de Tirourda, on arrive à *Aïn-Ichda*. On y peut prendre quelques instants de repos que restreint néanmoins la nécessité de se remettre en route pour *Tazmalt*, où l'on rejoint le train qui se dirige vers *Bougie*.

La situation de cette ville, construite en amphithéâtre, est tout à fait charmante. En dehors des promenades pittoresques qu'on peut faire aux villages arabes qui l'entourent, Bougie conserve de curieux souvenirs de son passé. Ce sont de nombreuses ruines romaines, des citernes, un amphithéâtre et quelques vestiges, assez rares, de l'occupation sarrazine.

Parmi les promenades très variées qu'il est loisible de faire aux environs de Bougie, nous voulons citer, sur la route de Bougie à Djidjelli, l'excursion à la grotte merveilleuse de l'*oued Guellil*, dont les profondeurs féeriques ont été découvertes grâce à une explosion provoquée par des ouvriers lors de la construction de la route de Djidjelli.

La salle principale a plus de cent mètres de diamètre; toute sa surface est couverte de stalactites et de stalagmites dont les éclats scintillent à l'infini sitôt qu'on projette une lueur.

L'une des plus belles excursions qu'il soit possible de faire dans cette région est assurément celle des gorges du Chabet-el-Akra, sur la route de Bougie à Sétif. Voici en quelques lignes l'itinéraire qu'on suivra pour parvenir à ces sites sublimes, si justement célèbres, et qu'on estime, avec raison, comme les plus terrifiants et les plus grandioses de toute l'Algérie.

On part de Bougie dès l'aube. On s'engage au milieu de la vallée de l'*oued Agrioun*. Ce sont ensuite d'admirables forêts où le charme des frondaisons touffues le dispute à la variété des essences. Les gorges du *Chabet-el-Akra* (le défilé de l'Agonie) apparaissent enfin. Ce sont d'immenses rochers taillés à pic, qui s'élèvent quelquefois à 1,000 mètres d'altitude, entre les parois desquels serpente une route

M. Remès, ingénieur civil
Constructeur du chemin des Touristes

audacieuse dont l'établissement seul constitue une admirable œuvre d'art. La route suit le lit de l'*oued Agrioun*, s'enfonce parfois dans l'ombre, tant les gorges se resserrent au sein de ces défilés étroits, remplis seulement de l'incessante rumeur du torrent. La route longe le roc, s'exhausse de temps en temps, d'environ 100 mètres au-dessus des eaux, descend à nouveau: c'est un spectacle grandiose et terrifiant, dont la majesté et l'ampleur sont inoubliables.

A la sortie des gorges, on trouve, à 200 mètres, le village de Kerrata où l'on se repose. De Kerrata à Sétif, il n'y a guère de particularités à signaler dans le paysage, si ce n'est le panorama du Chabet-el-Akra, que l'éloignement permet de contempler dans toute sa splendeur.

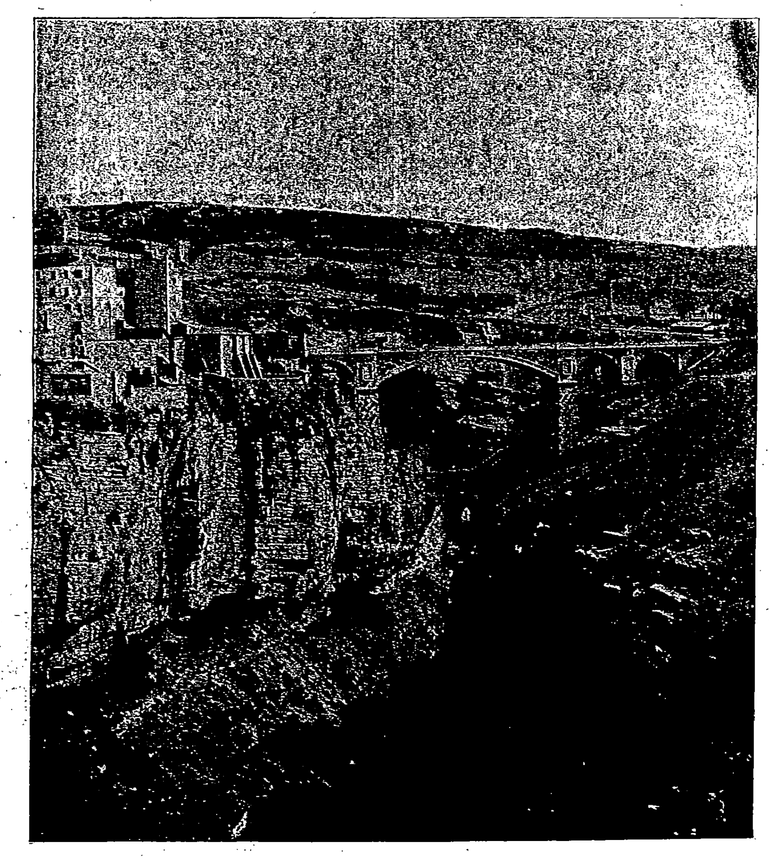

Le Rhummel à Constantine

On peut, pour se rendre de Bougie à Sétif, suivre un itinéraire un peu différent du précédent. En prenant le chemin de fer, au départ de Bougie, on passe à El-Kseur, ancienne colonie romaine, située non loin des ruines de Tiklat; après quelques stations de moindre importance, on arrive à Beni-Mansour, petite ville pittoresque. Un peu plus loin, le train passe en un des endroits les plus célèbres de toute cette contrée, les Portes de Fer. Ces défilés étroits, impraticables, encaissés entre des rochers gigantesques et menaçants, ont gardé une renommée de terreur qui ne s'est pas éteinte aujourd'hui. On se souvient qu'une armée française y passa en 1839.

De Sétif à Constantine, la contrée n'offre pas de sites remarquables. L'arrivée à Constantine présente seule, dans cette partie du trajet, un admirable aspect. La ville, reliée à la terre par un étroit chemin, domine de toutes parts un ravin aux profondeurs vertigineuses. Une rivière, le Rhummel, coule au fond du précipice.

La ville présente mille particularités curieuses et de nombreux monuments que nous tenons à signaler:

Tout d'abord un très bel hôtel de ville dont la décoration intérieure a été faite au moyen de pierres superbes, extraites des carrières de marbre d'Aïn-Smara, dont M. Marius Cantini est le concessionnaire. Ces carrières fournissent un onyx remarquable par la variété de ses tons et la richesse de ses couleurs. L'escalier d'honneur, l'atrium et toutes les salles sont ornés des plus beaux spécimens de ces pierres travaillées avec un goût très sûr.

On remarque également, dans la ville, un vieux quartier indigène, un labyrinthe de ruelles obscures, confusément mêlées, où se logent les juifs de la ville; une grande mosquée dont l'architecture, assez lourde et fort rudimentaire, est un des spécimens les plus pittoresques de l'art populaire des Arabes.

On ne peut quitter Constantine sans visiter les merveilleuses gorges du Rhummel. Nul ne saurait décrire, comme il sied, l'étonnante diversité, la complexité terrifiante et l'horreur grandiose de ces précipices, de ces rochers énormes qui surplombent de vertigineux abîmes.

Par les soins éclairés d'un ingénieur du plus grand mérite, M. Frédéric Remès, ces précipices, jusque-là impraticables, sont devenus d'un accès facile. Le chemin, construit par M. Remès, s'étend sur une longueur de 2,800 mètres et parcourt le ravin dans toute sa longueur. Grâce à l'itinéraire qu'il suit, on n'ignore rien des merveilles qui se cachent dans les solitudes les plus reculées de l'abîme. La petite route s'enfonce dans l'ombre que remplit l'incessante rumeur du torrent; elle longe des gouffres dont l'imagination ne peut prévoir l'horreur démesurée; elle serpente avec audace, agrippée aux parois du roc, ou traverse hardiment de vertigineux espaces inondés d'une lumière dont nul n'aperçoit les sources. Ce chemin terrifiant, qui donne, seul, la clef des mystères fabuleux enfouis dans ces profondeurs naturelles, prouve aussi l'étonnante mesure de la volonté hardie de celui qui osa le concevoir et le réaliser.

C'est de Constantine également qu'il faut partir pour se rendre à Batna et à Biskra. La première partie du trajet est surtout curieuse en raison des vestiges d'architecture ancienne qu'on y rencontre. Batna, en tant que ville, a peu d'intérêt.

C'est une cité dont la situation a pris une grande importance stratégique, et dont le caractère militaire s'accroît de jour en jour.

Tout près de Batna signalons *Lambèse*, une ancienne ville romaine où les ruines abondent presque autant qu'à *Timgad*, autre centre de fouilles, dont il est fait dans ce numéro une mention toute spéciale.

Sur la route de Biskra, El-Kantara, première oasis, attire les voyageurs par le charme étrange que décèlent ses paysages et les échappées qu'elle entr'ouvre sur le Sahara.

Et puis on trouve une hospitalité charmante à l'hôtel Bertrand dont les prix sont modérés et qui s'ingénie à distraire ses hôtes en organisant des chasses au mouflon et à la gazelle, des excursions dans cette oasis de 90,000 palmiers, dans les gorges de Tibatou, aux villages pittoresques de Marfa et de Beni-Ferrah, enfin au poste optique de Mitteli situé à 1,150 mètres d'altitude.

Au sortir d'El-Kantara, le train après avoir traversé quelques oasis, arrive à Biskra, vieille ville qui a gardé la réputation fort justifiée d'un séjour paradisiaque. L'hiver y est tempéré. De plus, on y goûte toutes les joies que peut causer une participation incessante à la vie des populations indigènes qui ont conservé des mœurs, des attitudes, des rythmes d'une grâce et d'une beauté pénétrantes. Tous les voyageurs se souviennent du charme qui s'exhale des danses des *Ouled-Naïls*. Nous aurions mauvaise grâce à nous étendre plus longtemps sur des merveilles dont la réputation est universelle.

Ne vaut-il pas mieux inciter ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu le bonheur d'explorer ces pays enchantés, à les connaître au plus tôt? Il ne sied guère d'interpréter la nature; là-bas, elle a trop de splendeur pour qu'on tente imparfaitement de la décrire.

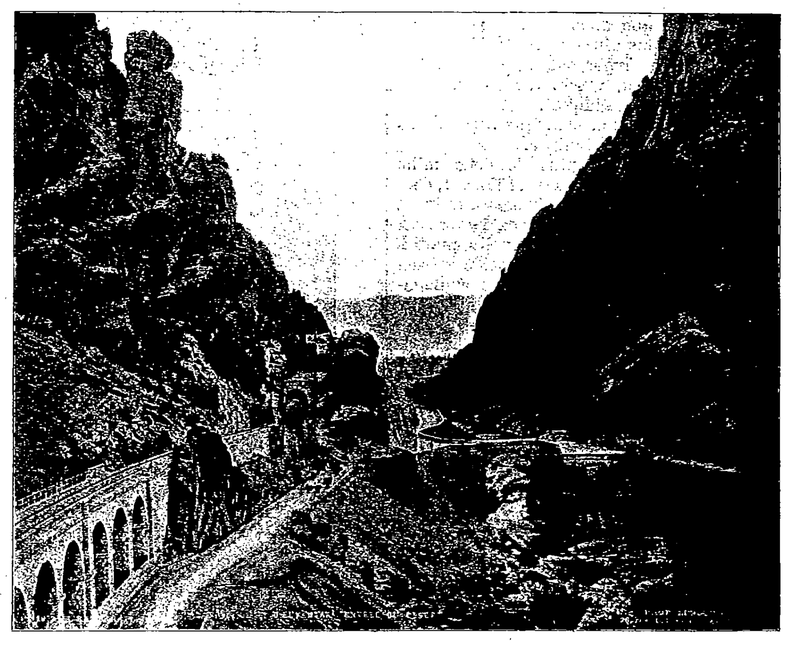

Entrée du désert à El-Kantara (Phot. Leroux.)

LES

Ruines de Timgad (Thamugadi)

Chaque année, principalement à la fin de l'hiver et au printemps, de nombreux touristes, avides de soleil et de chaleur, vont demander à l'Algérie ce que la mauvaise saison refuse à nos populations du Nord: de la lumière et une riche végétation. Mais d'autres surprises attendent le voyageur africain: ce sont les souvenirs d'un glorieux passé laissés par nos pères les Romains dans ce pays d'Algérie qui est maintenant le nôtre, et qui jadis avait été surnommé «le grenier de Rome».

Non loin de la Tunisie, dans le département de Constantine principalement, on trouve pour ainsi dire à chaque pas des restes antiques, irrécusables témoins d'une civilisation disparue et d'une prospérité dont il est difficile de se faire une idée. La plus remarquable de ces ruines est celle d'une ville bâtie par l'empereur Trajan sur les premiers contreforts de la chaîne aurasienne, entre Batna et Khenchela, à 35 kilomètres de la ligne du chemin de fer. Cette ville, c'est *Timgad*, la rivale de Pompéi et la perle de l'Aurès.

Si Pompéi était une ville de plaisance, une efféminée, Thamugadi, au contraire, est pleine de majesté et offre l'image de la solidité. Les belles pierres de taille dont se composent ses monuments, le splendide dallage dont sont recouvertes ses voies font contraste avec les maçonneries recouvertes d'enduits et le pavage irrégulier des rues de Pompéi. Timgad est une ville romaine imposée aux belliqueuses populations berbères d'Afrique, — son rôle consistait à familiariser ces dernières avec les mœurs et les coutumes de la cité maîtresse du monde. Grâce aux crédits votés d'abord par le Parlement, puis par les délégations algériennes, des fouilles régulières et méthodiques s'y font chaque année et l'antique fille de Trajan sourit à la résurrection ensoleillée de ses monuments.

Arc de Triomphe à Timgad

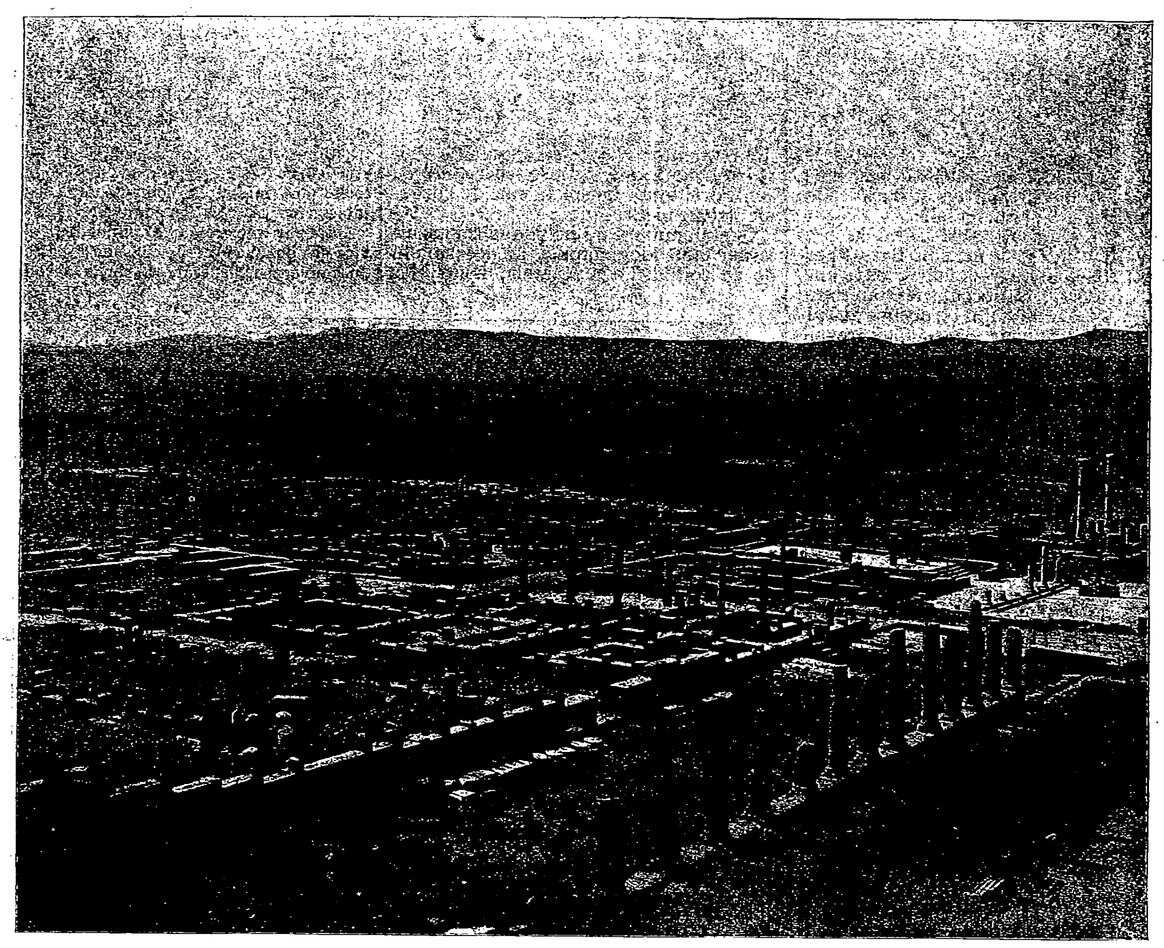

Vue générale des ruines de Timgad (Phot. Lacoste)

Deux voies principales, se coupant à angle droit, traversent la ville: la première, appelée *Cardo*, monte du Nord au Sud; la deuxième, nommée *Decumanus Maximus*, se dirige de l'Est à l'Ouest et passe sous un bel arc de triomphe à trois portes, dédié au grand Empereur et admirablement conservé. Elle est ornée de fontaines, de portiques aux colonnes élancées, de boutiques ayant conservé des traces de fermetures de leurs portes, leurs magasins, les arrière-boutiques voûtées, etc.

Par une entrée monumentale, on monte à la place publique *(Forum)* qu'entourent une basilique civile (ou Bourse de commerce), des boutiques, une prison, une curie (l'hôtel de ville d'alors), un temple à la Fortune précédé d'une tribune aux harangues, une annexe de l'hôtel de ville, des salles de réunion, etc. Au bas du Forum, un très curieux établissement de latrines publiques a conservé quelques-uns de ses sièges en pierre, avec un système d'écoulement de «tout à l'égout» parfaitement aménagé. Du Forum on monte au théâtre, adossé à une colline et dont une bonne partie des gradins sont encore en place.

Les édifices religieux sont doublement représentés à Timgad, sous les formes païenne et chrétienne. Le temple de Jupiter, dont les colonnes ne mesurent pas moins de 16 mètres de hauteur, était bâti sur une éminence et dominait la ville; un autre sanctuaire semble être dédié à tous les dieux. Quant aux églises, elles sont au nombre de sept; la plus récente date du septième siècle, à l'époque du règne des Byzantins qui, pour se maintenir en Afrique, au milieu de populations indigènes hostiles, furent obligés d'ériger des forteresses qu'ils construisaient avec les matériaux enlevés aux ruines voisines.

Les monuments d'utilité publique ne le cédaient en rien aux édifices du culte: les fouilles ont mis à jour deux marchés, dont la construction était due à la libéralité d'un riche citoyen, Sertius. L'un servait aux approvisionnements et à l'alimentation; l'autre, au commerce des vêtements *(forum vestiarium)*. Il serait trop long de donner un aperçu même sommaire des merveilles architecturales aujourd'hui sorties de terre; nous nous contenterons de citer une belle salle de réunion *(scola)* trouvée l'an dernier non loin du Forum, un grand nombre de maisons aux atriums portés par d'élégantes colonnes,

des établissements commerciaux importants établis principalement sur la voie du Capitole, les portes de la ville, les enceintes de la cité dont une récemment découverte en entier et datant de l'époque byzantine, enfin le musée que nous avons créé et dans lequel nous avons réuni une partie des belles mosaïques dont regorgent les ruines, les statues, médailles, vases, tombeaux, fragments ornementaux sculptés, objets de bronze et de terre cuite, etc., etc., que nous avons exhumés au cours des fouilles.

C'est au nombre de plus de deux mille qu'il faut compter les voyageurs faisant, chaque année, l'excursion de Timgad. Suivant l'expression d'un homme éminent, Timgad est désormais populaire et les pouvoirs publics n'hésiteront pas à allouer les subsides nécessaires à la continuation de l'œuvre commencée et au complet déblayement de la cité blanche qui renferme encore d'inestimables trésors parmi les terres apportées de la montagne par les eaux pluviales et le sable lentement amoncelé par le siroco pendant douze siècles.

Albert Ballu,
chef du service des fouilles.

EN ORANIE

Trop souvent les touristes se bornent à parcourir les provinces d'Alger et de Constantine. Et pourtant l'Oranie mérite, autant que les deux autres, l'attention des voyageurs.

Oran, d'abord, est une ville superbe, de près de cent mille habitants, dont le rapide développement fait l'admiration de tous. La richesse de la province qui écoule par là la plus grande partie de ses produits, la proximité des côtes d'Espagne, l'amorce du grand réseau espagnol à Carthagène, ont fait du port d'Oran un port de premier ordre. Et là où il n'y avait jadis qu'une bourgade de pêcheurs, on voit aujourd'hui une ville maritime considérable, servie par des quais et des docks immenses où sont réunis la douane, la manutention, des ateliers, de vastes entrepôts, etc., etc.

Encore la ville d'Oran est-elle loin d'être parvenue au degré de prospérité qu'on peut espérer. Lorsque le projet d'agrandissement du port sera réalisé, Oran, vraisemblablement, prendra la part de trafic à laquelle elle a droit. Car, ne l'oublions pas, Oran est la ville d'Algérie la plus rapprochée de la côte d'Espagne : huit ou neuf heures seulement de traversée la séparent de Carthagène, et c'est par là que doivent tout naturellement passer les touristes qui redoutent le voyage.

Comment hésiter devant un itinéraire qui, du même coup, vous évite près de vingt heures de mer et vous offre l'occasion de connaître une des plus belles villes de l'Algérie ?

Une promenade charmante, celle de l'Etang, domine le port, et les touristes s'y régalent pleinement et du point de

Mers-el-Kebir, près Oran

vue superbe qu'ils ont devant les yeux, et du climat délicieux qui règne à Oran : car ici autant qu'à Alger les moyennes de la température sont on ne peut plus favorables à l'hivernage.

Ajoutons, en outre, que les touristes, ont à Oran, la bonne fortune de n'avoir que le choix parmi d'excellents hôtels. L'hôtel Continental notamment est un des plus beaux de l'Algérie, et rien n'y est négligé pour le confort des voyageurs, assurés, en outre, d'un accueil aimable, empressé de la part du directeur et de tout le personnel.

Oran est une ville essentiellement commerciale et industrielle; une des industries les plus florissantes est celle du tabac : chacun ne connaît-il pas d'ailleurs la fameuse maison J. Bastos dont la renommée est universelle.

Fondée en 1837, c'est-à-dire la première de toutes, la maison Bastos possède actuellement trois fabriques : l'une, à Oran même, qui occupe 800 ouvriers; l'autre, à Bruxelles, qui en occupe 200; la troisième, à Tanger (Maroc), où travaillent 150 ouvriers. Ces trois fabriques produisent annuellement l'énorme masse de *cinq cent millions* de cigarettes.

Les *Bastos* ont d'ailleurs pénétré dans tout l'univers, et la maison exporte ses produits dans tous les pays du monde, en même temps qu'elle alimente les régies de France et de Tunisie.

Elle a des dépôts dans toutes les villes d'Algérie et est représentée par une multitude d'agents, en Turquie et en Amérique.

Est-il besoin de dire que MM. Bastos frères ont obtenu les premières récompenses dans toutes les expositions où parurent leurs produits, notamment à Paris en 1889 et en 1900, à Chicago, à Bruxelles, à Londres, à Rochefort, à Dijon, etc., etc.

Les environs d'Oran sont extrêmement pittoresques, et on ne manquera pas de faire les excursions peu fatigantes du Ravin-Vert, de Santa-Cruz, du Camp-des-Planteurs, et d'aller surtout jusqu'à Mers-el-Kébir par une belle route en corniche.

Il suffit, d'ailleurs, pour obtenir tous les renseignements sur les excursions à faire, de s'adresser au Syndicat d'initiative de l'Oranie qui a ses bureaux à l'hôtel de ville et qui se fait un devoir d'apporter son concours dévoué aux hiverneurs et aux touristes.

Mais les amateurs de pittoresque et de couleur locale ne s'attarderont pas infiniment à Oran, malgré la séduction de la grande ville : ils voudront pénétrer dans l'intérieur et n'hésiteront pas à aller jusqu'à Tlemcen. La ligne de chemin de fer construite par la Compagnie de l'Ouest algérien est d'ailleurs fort intéressante, car elle dessert une des plus belles contrées de l'Afrique septentrionale. A partir de Sidi-bel-Abbès, surtout, il faudrait s'arrêter à toutes les stations, tant la route devient pittoresque : c'est Lamoricière avec ses admirables

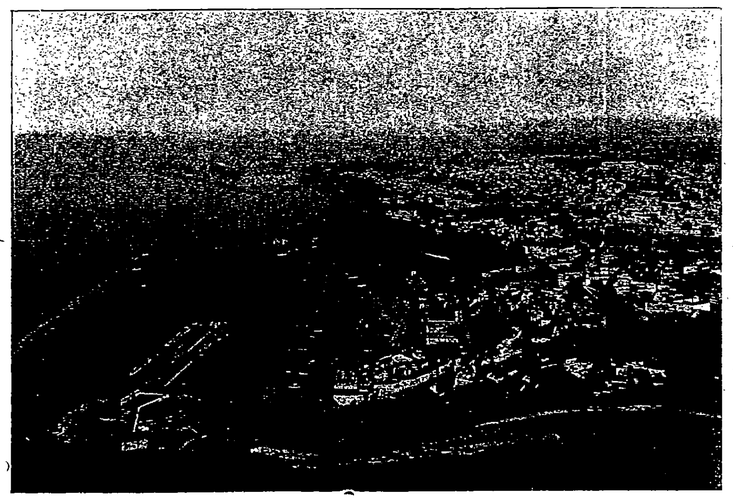

Vue générale d'Oran

avenues ombragées, ses vallées fertiles, ses frais ruisseaux et ses cascades ; c'est Aïn-Fezza avec ses merveilleuses grottes, aux voûtes de cathédrale, d'où pendent d'imposantes stalagmites qui finiront par rejoindre, après le patient travail des siècles, les stalactites qui surgissent du sol en arêtes élégantes.

Enfin, voici Tlemcen qui arrachait jadis à Bargès, son premier historiographe, ce cri d'enthousiasme :

« Au loin s'étend une haute chaîne de montagnes dont le pied plonge encore dans l'ombre. Peu à peu les rayons du soleil levant éclairent leurs flancs mystérieux : des maisons blanches, des tours élevées, des remparts qui semblent nager dans des flots de lumière vaporeuse, des paysages d'une richesse magnifique se révèlent à la curiosité de nos regards. Vous avez devant vous l'ancienne capitale du Maghreb, le siège d'un empire célèbre dans les fastes de l'Afrique septentrionale, enfin une cité dont les ruines sont dignes, au plus haut degré, des études et des explorations de la science. »

Si nous franchissons une des portes, nous trouvons derrière les remparts une population étonnamment variée par les types les plus différents : des Arabes au front grave, au port majestueux, des Maures indolents et chargés d'embonpoint, des Marocains au visage bronzé, des nègres, des Koulouglis au teint mat, des juifs aux cheveux bouclés, etc., etc.

Les rues sont animées, les marchés encombrés ; rien de joli et de gracieux comme tous ces enfants, garçons aux yeux éveillés, fillettes aux mouvements souples et harmonieux, qui fourmillent dans le quartier indigène.

Une promenade exquise est celle de Sidi-Bou-Medine ! Nul village en Algérie ne donne davantage au touriste l'impression qu'il est soudain transporté à plusieurs siècles en arrière. Rien de moderne, pas une note discordante dans ces ruelles étroites qui grimpent, parmi figuiers, oliviers, citronniers et grenadiers, jusqu'à la mosquée très sainte et au tombeau du fameux marabout Bou-Medine. Ce tombeau est étrangement impressionnant dans sa tranquille simplicité, tandis que la mosquée réunit, au contraire, toute la splendeur de l'ornementation mauresque.

Quel dommage de ne pouvoir nous attarder plus longtemps à la description de ce coin délicieux ! Mais, hélas ! les

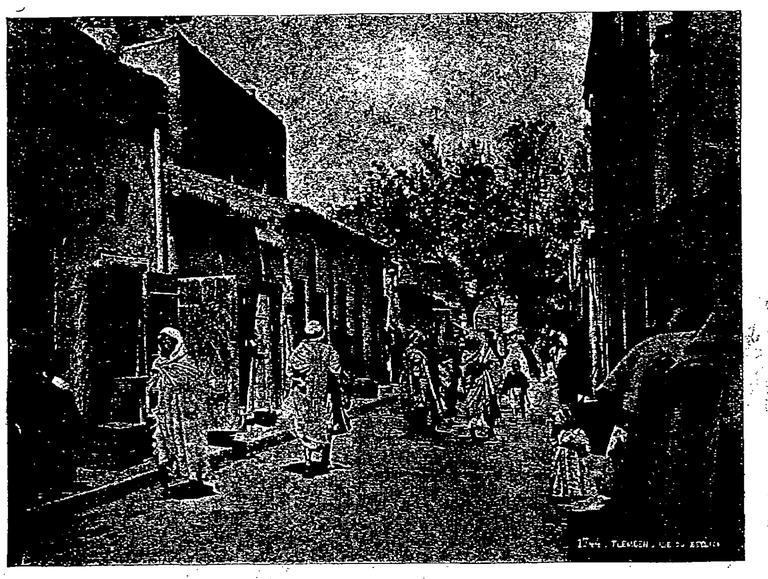

Une rue de Tlemcen

feuillets s'accumulent et il nous faut encore signaler quelques excursions particulièrement attachantes. Celle des ruines de Mansourah d'abord, imposantes avec cette moitié de minaret, dressée sur la hauteur et dominant l'immense étendue des remparts de pisé, qui attestent encore la puissance d'une antique cité.

Et puis, quand on peut disposer de quelques jours, il ne faut pas manquer de pousser jusqu'à la frontière du Maroc, à Lella-Marnia et à Nedromah. Lella-Marnia est le poste français le plus proche de la frontière marocaine : c'est là que les colons de l'intérieur viennent acheter d'énormes troupeaux de moutons aux éleveurs marocains. On aura une idée de l'animation du trafic, quand on saura qu'il se fait à Lella plus de 200,000 francs d'affaires par marché hebdomadaire.

Aussi, quelle bousculade dans le grand quadrilatère, entouré de grilles, où sont parqués des animaux de toutes sortes en l'attente de nouveaux maîtres : moutons craintifs serrés les uns contre les autres, chèvres philosophiquement accroupies au soleil, bourriquets résignés, maigres et portant sur l'échine la trace de tant de coups cruels, chameaux à la moue drôlatique, regardant les passants à travers les longs cils qui abritent des yeux câlins ! Tout cela, le soir venu, s'en ira vers l'Orient, paissant et broutant au passage l'herbe rare des chemins sous la conduite de pasteurs, pareils à des rois mages drapés dans de blancs burnous.

Nedromah, sur la route qui conduit de Lella-Marnia à Nemours, possède un marché moins important, mais plus pittoresque encore.

Tout d'ailleurs est charmant dans cette petite ville qu'on aperçoit de très loin, et si blanche au flanc d'une colline boisée et verdoyante, à laquelle on n'accède qu'après avoir franchi les ruines imposantes de vieux remparts en pisé, témoins centenaires d'une antique splendeur.

Une excursion non moins intéressante, qui se fait de Lella-Marnia, est la visite de Oujda, la première ville marocaine située à proximité de notre frontière.

Mais, hélas ! nous ne pouvons ni tout indiquer, ni tout décrire : aussi bien, il convient de laisser aux touristes le plaisir de faire des découvertes et d'aller, guidés par leur seule fantaisie, au hasard de leurs pérégrinations.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Nous n'avons pas la prétention d'avoir pu, en quelques lignes, étudier complètement une organisation aussi vaste et compliquée que celle de l'Algérie. Mais les renseignements qui suivent et surtout les indications de textes législatifs et de décrets permettront à ceux que la question intéresse de se documenter plus facilement.

Pouvoir central. — Depuis la conquête, l'institution du gouvernement général et des rouages devant concourir à son fonctionnement a dû subir bien des transformations nécessitées par le besoin de mettre en harmonie les institutions de la colonie avec son développement continu.

Trois décrets en date du 23 août 1898 ont enfin établi ce que l'on pourrait appeler « la constitution administrative de l'Algérie ».

Le premier, abrogeant toutes dispositions antérieures, détermine en les fortifiant les attributions du gouverneur général.

Le second porte création des délégations financières.

Le troisième réorganise le Conseil supérieur de gouvernement.

La loi du 19 décembre 1900, portant création d'un budget spécial et accordant par suite la personnalité civile à l'Algérie, est venue compléter ces dispositions.

Au termes du décret fixant les attributions du gouverneur général, tous les services civils de l'Algérie sont placés sous la direction du gouverneur, à l'exception des services non musulmans de la justice, des cultes, de l'instruction publique et des services de la trésorerie et des douanes, qui demeurent sous l'autorité des ministres compétents, sous certaines réserves relatées audit décret.

Mais par le décret du 20 juillet 1901, le service des douanes est placé sous la direction du gouverneur général, et, par un second décret en date du 16 janvier 1902, le personnel de la trésorerie, tout en restant maintenu sous la haute direction du ministre des finances, est également placé sous l'autorité du gouverneur général pour les questions concernant les propositions, pour les nominations aux divers emplois, l'avancement et les indemnités de toute nature qui peuvent être attribuées aux agents du service. Ce décret organise en même temps le régime financier de l'Algérie.

D'autres dispositions apportent des modifications aux services ci-après désignés.

Forêts. — (Décret du 20 juillet 1901.)

Postes, Télégraphes et Téléphones. — (Décrets des 12 et 17 octobre et 29 janvier 1902.),

Administration départementale. — Le département algérien est divisé en deux territoires :

1° Le territoire civil, placé sous l'autorité du préfet qui a les mêmes attributions que ses collègues de France ;

2° Le territoire militaire ou de commandement, placé sous l'administration des généraux commandant les divisions territoriales qui exercent dans ces territoires toutes les attributions dévolues à l'autorité préfectorale.

La juridiction du Conseil de préfecture s'étend aux deux territoires.

Le Conseil général, dont les attributions s'étendent aux deux territoires, se compose de membres français élus et d'assesseurs musulmans nommés par le gouverneur général.

Cette assemblée est régie par le décret du 23 septembre 1875 qui reproduit, en les appliquant à l'Algérie, les dispositions de la loi du 10 août 1871, sauf quelques modifications résultant de la nature même des choses.

Administration communale. — Il existe en Algérie trois sortes de communes : la commune de plein exercice, établie dans le territoire civil; la commune mixte, établie dans les deux territoires, et la commune mixte indigène, qui ne fonctionne que dans le territoire militaire.

La commune de plein exercice est régie par la loi du 5 avril 1884, sous réserve de certaines dispositions inscrites au titre VI de adite loi ; la commune mixte, par le décret du 20 mai 1868, et la commune indigène par le décret du 13 novembre 1874.

Toutes les communes mixtes de l'Algérie ont leur personnalité civile, leur autonomie et leur budget distinct.

Le Conseil municipal de la commune de plein exercice se compose de membres français élus dans les mêmes conditions que dans la métropole, et de membres indigènes élus dans des conditions particulières. (Decret du 7 avril 1894.)

La commune mixte est administrée, suivant le territoire, par un administrateur ou le commandant supérieur du cercle ou le chef de l'annexe.

Ces chefs de commune sont assistés d'une Commission municipale composée de membres français élus, lorsque la commune comprend une ou plusieurs agglomérations européennes, et de membres indigènes nommés par l'administration. Ces derniers, sous la dénomination d'adjoints indigènes (caïd, cheik ou président), sont en même temps les représentants de l'autorité dans les douars.

La commune indigène, administrée par le commandant supérieur ou le chef de l'annexe (chef du bureau arabe), comporte également une Commission municipale composée exclusivement de membres indigènes représentant les tribus ou douars.

Une rue à Biskra

Les Rouages financiers

La situation économique et financière de l'Algérie, si pénible qu'elle fût avant l'accomplissement de certaines réformes, est devenue tout à fait satisfaisante. L'autonomie financière, qui seule pouvait donner à notre grande colonie africaine l'essor qu'elle comptait prendre, lui a été accordée par la loi du 19 décembre 1900. Ce décret, dont l'importance quant aux destinées économiques n'échappera à personne, concédait à l'Algérie un budget spécial, distinct entièrement de celui sur lequel s'inscrivent les opérations financières de la métropole. Cette personnalité civile consentie à l'Algérie l'autorisait en outre à créer des établissements de toute nature, à donner des concessions de chemins de fer et, ce qui est le point capital, à contracter des emprunts.

L'indépendance financière de l'Algérie est excellente à tous les points de vue. Elle permet une gestion infiniment plus judicieuse des intérêts dont la sauvegarde est liée à la prospérité de notre colonie, et elle dégrève d'autant les finances françaises qui de 1830 à 1900 n'eurent pas moins de 4 milliards 800 millions de francs à supporter comme frais généraux.

Comme le dit excellemment notre confrère M. Théry : « La loi du 19 décembre 1900 n'a qu'un but : permettre à l'Algérie de développer son outillage économique et ses moyens de production sous la responsabilité des contribuables algériens eux-mêmes ».

Le bénéfice de la clause qui, dans la loi de 1900 autorisait l'Algérie à contracter des emprunts, se fit sentir peu après. En effet, l'emprunt de 50 millions, autorisé par la loi du 7 avril 1902, ayant été partiellement réalisé, des travaux urgents et d'une utilité immédiate ont pu être entrepris, qui donneront à l'Algérie toute l'extension économique qu'elle est en droit de réclamer.

Cet emprunt, on se le rappelle, fut réalisé dans d'excellentes conditions, grâce au puissant patronage du Crédit Algérien, du Comptoir d'Escompte, du Crédit Lyonnais et de la Société générale qui assurèrent le placement des titres.

Ces titres, qui portent actuellement un coupon de 7 francs à détacher, n'ont point encore, d'ailleurs, atteint le cours auquel ils peuvent prétendre, étant donné qu'ils sont nets d'impôts présents ou futurs soit en France, soit en Algérie, et que cela constitue au profit de leurs porteurs un avantage indiscutable.

En collaborant au succès d'un tel emprunt, le Crédit algérien, le Comptoir d'escompte, la Société générale et le Crédit lyonnais n'auront pas peu contribué à la prospérité de l'Algérie.

Le développement et l'activité considérables qui se manifestent de toutes parts ont en outre une de leurs origines et de leurs principales causes dans la dotation faite à la colonie, en 1851, d'une banque officielle : la Banque d'Algérie.

L'établissement d'un institut d'émission soumis à des règles et moyens de contrôle éprouvés a permis la disparition de l'usure, la moralisation des transactions, l'éducation économique indispensable à une prospérité saine et durable.

Sans s'attarder dans des détails de statistique relatifs à l'heureuse influence de cette organisation, on peut prendre les résultats obtenus pour elle-même, par la Banque de l'Algérie, comme base d'appréciation de l'extension du commerce et du développement des facultés productives de la colonie. Or, on observe qu'après un chiffre d'affaires de 8 millions à peine, réalisés pendant la première année de sa création, cette Société atteignait, cinquante ans plus tard, un total d'opérations annuelles de près de 600 millions : ces seuls chiffres suffisent à établir que le mouvement des affaires a presque centuplé en un demi-siècle.

Le Marché à Lella Marnia

Il est incontestable que ce progrès représente, au point de vue particulier de la Banque de l'Algérie, une somme d'efforts tout à fait remarquable. Mais il serait infondé de croire qu'elle est parvenue sans encombre à une telle situation. Le rôle qui lui incombait était des plus délicats, des plus difficiles. Elle a failli s'y épuiser ; et si elle est sortie victorieuse des rudes épreuves auxquelles elle a été soumise, elle le doit non seulement au ressort de son organisme, mais encore et surtout aux énergiques volontés qui se sont opiniâtrement attachées à sa conservation et à sa prospérité.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, du passé, elle peut être bien légitimement considérée — depuis la nouvelle loi organique de juillet 1900, qui a prorogé son privilège d'émission jusqu'en 1920 et paraît avoir ouvert pour elle une nouvelle ère de progrès — comme le foyer régénérateur et vivifiant de tous les éléments de travail et de production de la colonie, le soutien véritable des intérêts tant généraux que particuliers.

Par ses succursales, bureaux ou correspondants, elle dessert jusqu'aux points les plus reculés du territoire ; elle poursuit la toujours plus grande démocratisation du crédit, à telle preuve que, depuis deux années, si l'on s'en rapporte à ses comptes rendus de fin d'exercice, le nombre de ses présentateurs s'est augmenté dans de considérables proportions.

Bien inspirée dans ses actes administratifs, au nombre desquels il y a lieu de citer, comme l'un des plus salutaires, l'abaissement du taux de l'escompte à 4 0/0, décidé au commencement de 1902, depuis que son siège social est définitivement fixé à Paris, elle paraît satisfaire entièrement aux devoirs qui incombent à un établissement public d'émission dans un pays éminemment producteur, exigeant le concours d'un crédit continu et ferme.

Les services importants qu'elle a rendus, la sécurité à laquelle elle a abouti, la désignent comme destinée à étendre, suivant la loi de juillet 1900, les avantages de la monnaie fiduciaire à la Tunisie et aux autres possessions de l'Afrique du Nord.

Et, en fait, cette extension, ayant pour effet l'unification du régime financier, ne serait-elle pas la reprise, sous la forme la plus pratique, de cette vieille idée de rattachement des colonies nord-africaines avec l'Algérie qui leur est un exemple constant de persévérance et d'initiative ?

A côté de la Banque d'Algérie, il est d'autres établissements de crédit dont il serait injuste de méconnaître les services.

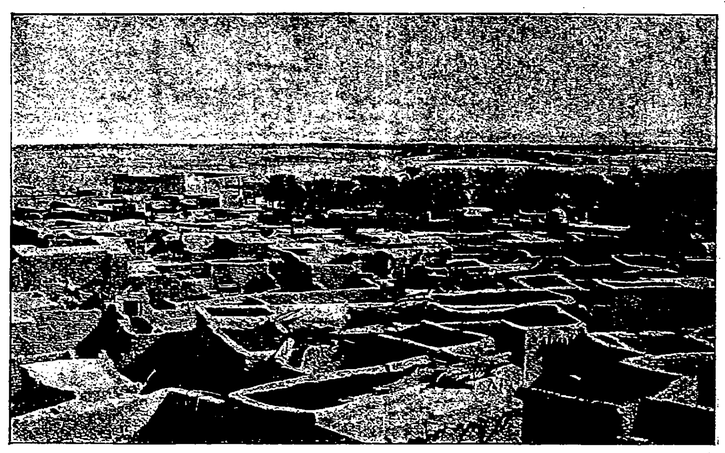

Vue de Tougghourth

La Compagnie Algérienne, dont le siège social est à Paris, 11, rue des Capucines, est l'un de ces grands établissements.

Son capital, qui était de 10 millions en 1877, époque de sa création, a été successivement porté à 15 millions en 1881 et à 25 millions en 1901.

Elle a des agences à Marseille, Alger, Blida, Bougie, Médéa, Bône, Soukahras, Constantine, Sétif, Oran, Sidi-bel-Abbès,

Mostaganem, Mascara, Tlemcen, Tunis, Sfax, Bizerte et Sousse.

Depuis sa fondation, cet établissement n'a cessé de prospérer.

Le dividende des derniers exercices a été de 36 francs par action de 500 francs.

Les opérations de la Compagnie Algérienne ont eu dès l'origine et ont toujours conservé un double caractère : elle est à la fois société immobilière et établissement de crédit.

Elle possède un domaine, le plus vaste de l'Algérie, situé presque entièrement dans la province de Constantine.

Lamoricière et Changarnier (Gravure du temps)

Ce domaine a une superficie de plus de 80,000 hectares.

La Compagnie Algérienne y a créé plusieurs villages, ouvert des routes, aménagé de nombreuses sources.

La plus grande partie de ces terrains est affermée; mais la Compagnie exploite elle-même des fermes modèles où les indigènes apprennent, par l'exemple, à perfectionner leurs procédés de culture.

Enfin, la Compagnie Algérienne est concessionnaire du magnifique Jardin d'Essai du Hamma, situé aux portes d'Alger. Pépinière pour la diffusion des végétaux, jardin scientifique et d'acclimatation, promenade publique, ce jardin fait l'admiration des savants et des touristes.

Les Systèmes de colonisation

A vrai dire, les systèmes les plus divers ont été tour à tour employés, abandonnés, repris.

Le système le plus fréquemment employé dans le passé, et qu'on emploie encore aujourd'hui, est celui de la concession gratuite, avec obligation pour le concessionnaire de résider effectivement sur la concession, de la mettre en valeur, d'y construire les bâtiments indispensables pour l'habitation et l'exploitation. Au bout de cinq années — de trois dans certains cas — le concessionnaire reçoit son titre définitif de propriété.

A l'origine, les concessions étaient restreintes : 4, 10, 12 hectares, suivant les époques; depuis longtemps on n'en donne plus que de 30 à 40 hectares environ.

Chacune comprend un lot à bâtir, dans le village, un lot de jardin et un ou deux lots de culture aux environs.

Ce régime des concessions gratuites a été vigoureusement attaqué à bien des reprises : la colonisation libre, disait-on, celle qu'achète ses terres, présente plus de garanties et donnera plus de résultats, car de deux choses l'une : ou l'émigrant a de l'argent, et alors peu importe qu'il achète sa terre, puisqu'aussi bien la grosse dépense à engager consiste moins dans l'achat que dans la mise en valeur; ou il n'en a pas, et alors il n'est pas intéressant, car il est incapable de réussir.

M. Saint-Germain, Sénateur d'Oran

Les faits sont là pour démontrer l'inanité de ces objections.

De 1864 à 1869, par exemple, sous le régime officiel de la vente à prix fixe et à bureau ouvert sans condition de résidence, les terres étaient revendues presque immédiatement aux indigènes par leurs acquéreurs européens; pas un village n'a été créé; pour faire le peuplement indispensable, l'Empire dut, en 1869, renoncer à cette méthode et revenir à la concession gratuite. Depuis, l'administration a mis en vente aux enchères, à bien des reprises, des lots domaniaux. Quand la vente n'entraînait pas l'obligation de la résidence, ils étaient achetés comme placement avantageux par des Français d'Algérie qui se hâtaient de louer aux Arabes ces terres acquises à bas prix. De 1892 à 1898, sur 436 lots vendus, 61 seulement étaient achetés par des colons venus de France, ce qui montre bien que la vente aux enchères était également incapable de provoquer un mouvement d'émigration sérieux.

Enfin, lorsque les ventes ont été faites sous condition de la résidence, il y a eu peuplement, à la vérité; mais les demandes en dégrèvement ont été si instantes et si nombreuses qu'en somme, sous une autre forme, c'était revenir à la concession gratuite.

Certes il serait puéril de nier que la colonisation réellement libre, représentée par des capitalistes dont un certain nombre ont fondé de magnifiques domaines, n'ait puissamment aidé au développement de la colonie, en étudiant des cultures nouvelles, en découvrant des méthodes; mais, si les colons de cette catégorie ont joué personnellement un grand rôle, ils n'ont pu, en raison de leur nombre, hélas! restreint, contribuer pour une part importante au peuplement de l'Algérie.

Dès lors, il apparaît clairement, et les meilleurs esprits se sont accordés à le reconnaître, après examen, que seule la colonisation officielle, avec l'avantage de la concession gratuite, était capable d'attirer des colons dans un pays nouveau.

C'est bien à son gigantesque et persévérant effort qu'il faut attribuer la présence, sur le sol algérien, de la plupart de ces 292,000 Français d'origine qui, joints aux 120,000 naturalisés Européens ou israélites et à près de 250,000 étrangers Européens, ont mis en valeur 1,900,000 hectares et suscité un mouvement commercial de 600 millions.

D'ailleurs, sous l'impulsion énergique communiquée par une direction nouvelle, l'administration, tout en maintenant la concession gratuite qui a fait ses preuves, sait varier ses formules : sur les hauts plateaux, par exemple, où la concession de 40 hectares n'apparaît pas comme suffisante, une famille en recevra 60, 80 même, dont 40 gratuitement — l'indispensable pour vivre — mais elle payera — à bas prix et avec des facilités — le surplus qui donnera l'aisance.

Quant à la colonisation libre, l'administration d'aujourd'hui ne s'en désintéresse nullement. N'a-t-elle pas incité les grands propriétaires à recevoir sur leurs fermes, en qualité de stagiaires, des jeunes gens aisés qui viendraient y apprendre les conditions spéciales de l'agriculture algérienne? Précisément, la première de ces écoles pratiques va s'ouvrir prochainement sur un immense domaine voisin de Boufarick.

La colonisation actuelle

Au moment où la réalisation de l'emprunt de 50 millions va permettre la reprise des grands travaux et donner à la colonisation un essor qu'avec ses maigres dotations elle ne connaissait plus depuis longtemps, il importait de bien mettre en lumière avec quelle largeur de vues on entend accomplir cette tâche, à quel point on est prêt à admettre tous les concours, toutes les bonnes volontés susceptibles de contribuer à la prise de possession du sol colonial par l'élément français.

Deux mesures récemment prises par l'administration, à la fois prudente et vigoureuse, de M. le gouverneur général Revoil, sont venues apporter aux colons d'aujourd'hui des facilités que n'avaient pas connues leurs prédécesseurs.

Par la généralisation des caisses locales de crédits agricole mutuel reliées aux caisses régionale, qui participent aux avances de l'Etat, les petits colons qui savent se grouper et s'entendre pourront désormais, sans recourir à l'usurier, ajouter à leur modeste fonds de roulement les ressources nécessaires pour hâter la mise en valeur de leurs terres et arriver plus rapidement à la période des bénéfices.

En outre, l'insécurité était, au dire de tous les Conseils élus depuis 50 ans, le fléau le plus terrible de la colonisation naissante : les vols de bestiaux empêchaient l'élevage de devenir lucratif, les plantations d'arbres fruitiers étaient également arrêtées. L'institution toute récente des tribunaux répressifs, dont la nécessité impérieuse est aujourd'hui reconnue par l'Algérie tout entière, par les Européens comme par les indigènes, est venue enfin, après tant de promesses vainement renouvelées, donner aux colons des campagnes la sécurité qui jusqu'ici leur avait presque toujours fait défaut.

Rarement les circonstances ont été plus favorables pour donner à l'œuvre colonisatrice une impulsion énergique, qui, appuyée sur l'expérience du passé, promet d'être féconde. Faisons donc appel à tous ceux qui, bien doués pour le métier de colons, lequel demande surtout du sens pratique et de la persévérance, traînent en France une existence difficile, sans espoir d'une amélioration future.

Que les petits paysans des montagnes, obligés d'aller chercher à la ville un travail sans avenir ou qui, pour rester au pays, végètent toute la vie sur une terre trop exiguë, regardent de l'autre côté de la Méditerranée le sort réservé à ceux qui savent oser et vouloir. A ceux-là, on a demandé d'abord s'ils avaient de quoi mettre en œuvre le sol qu'on allait leur donner : 5,000 francs, — la valeur de deux hectares à peine dans leur pays.

Puis on leur a donné une quarantaine d'hectares; ils se sont mis au travail, un travail dur et pénible, assurément, car il a des parties à défricher, une construction à faire, un jardin à créer, mais ils ont été prudents et laborieux, et, au bout de quelques années, leur situation est la suivante :

Comme en France, ils ont un jardin, un verger, un porc; mettons que chaque année ils cultivent de leurs mains une douzaine d'hectares de céréales, ils ne font pas moins, au bas mot, d'une cinquantaine de francs de bénéfice à l'hectare; avec ces 600 francs en argent, les voilà déjà dans une situation supérieure à celle qu'ils ont quittée, et il leur reste plus de vingt-cinq hectares pour faire d'autres cultures ou engraisser du bétail. Au pays, c'était la misère sans issue possible; là-bas, ils peuvent arriver à l'aisance!

Que ces jeunes gens qui, au sortir du collège pour entrer dans la vie, ont à choisir une carrière, songent aussi à l'Algérie. Avec une trentaine de mille francs ils peuvent louer un grand domaine, y vivre largement et économiser assez pour acheter un jour ce domaine ou un autre; les occasions sont nombreuses et la propriété change souvent de main.

Ne craignons pas de le dire bien haut : au moment où l'on assiste en France à une sorte de réveil de l'esprit colonial, où la jeunesse aisée semble manifester moins de goût pour les carrières administratives et marquer une préférence pour les entreprises agricoles et industrielles, il est bon de lui rappeler qu'elle n'a pas besoin de courir des aventures lointaines, qu'à vingt-quatre heures de la mère patrie, à proximité de ce foyer familial dont on a peine à trop s'éloigner, elle peut trouver à bon compte des domaines à acquérir ou à créer, des occasions multiples de pratiquer, tout en s'associant à cette tâche éminemment française de la prise de possession de plus en plus complète de notre terre d'Afrique, une opération largement rémunératrice : de faire en somme, d'un même coup, une bonne œuvre et une bonne affaire.

Arrivée d'une famille de colons à Descartes

L'AGRICULTURE

Mieux que toutes les vaines affirmations, l'éloquence un peu brutale des chiffres est décisive pour démontrer l'importance de l'agriculture en Algérie.

Presque toute la population indigène et cent cinquante mille agriculteurs de notre race en vivent, et c'est le plus beau titre de gloire de l'Algérie que d'offrir un sol aussi généreux à l'activité des travailleurs de la terre.

Lorsque les Français arrivèrent en Algérie, ils avaient l'imagination hantée des souvenirs de l'histoire; l'Afrique du Nord — grenier de Rome — pourrait, entre des mains habiles, redevenir pour la vieille Europe une inépuisable réserves.

Est-il vrai que le sol réponde aujourd'hui à son ancienne réputation? Il ne faudrait sans doute pas généraliser trop vite et appliquer au territoire tout entier ce qui, dans l'antiquité sans doute, n'a dû s'appliquer qu'à une partie. Mais il reste acquis qu'aujourd'hui comme par le passé il existe, en Algérie, des régions où la culture des céréales qui, en 1902, a fourni une récolte de plus de 22 millions de quintaux, procure, lorsqu'elle est bien conduite, de merveilleux résultats.

On est loin d'ailleurs d'avoir mis en valeur toutes les terres qui conviennent aux céréales. Depuis quelque temps, une région nouvelle, celle du Sersou, a été ouverte à la colonisation : hautes plaines merveilleuses, au sol encore vierge, aux couches d'humus profondes; champ immense, qui peut recevoir encore une foule de nouveaux colons et fournir un aliment fécond à leur activité.

L'Algérie produit les céréales les plus variées, mais surtout l'orge et l'avoine, le blé tendre et le blé dur.

***

L'élevage n'a pas en Algérie l'importance de la production végétale; néanmoins, on fait un peu partout, dans le Tell et dans les hautes plaines qui l'avoisinent, l'élève du cheval, du bœuf, du mouton; ce dernier permet d'utiliser d'une façon avantageuse l'immensité des hauts plateaux.

On réunit en France, sous la dénomination de cheval arabe, deux races bien distinctes : le cheval syrien, plus petit, mais gracieux et fin, dont il existe un certain nombre de représentants dans les haras de l'Etat, et qui, à l'état de croisement avec le cheval barbe, commence à être assez répandu; enfin, le cheval barbe, qui est vraiment autochtone dans l'Afrique du Nord.

Les Grâces algériennes (Caricature de l'époque de la conquête)

De même que pour le cheval, l'Algérie compte deux races bovines : l'une, que l'on croit d'origine asiatique, la race dite de Guelma, répandue dans la région nord et nord-est du département de Constantine; l'autre, la race kabyle, que l'on rencontre un peu partout dans la colonie et qui est autochtone.

Si l'Algérie n'est guère favorisée pour l'élevage du bœuf, elle est sans contredit le pays du mouton; son troupeau compte en moyenne de 8 à 9 millions de têtes et pourrait, par l'amélioration des immenses parcours du Sud, par la création de points d'eau, être deux ou trois fois plus importants. Chaque année, la France en reçoit un million et plus, 1,043,000 en moyenne pour la période de 1890 à 1980.

Devant cette invasion pacifique, les arrivages de l'Amérique du Sud ont progressivement disparu. Il vient encore des moutons, et beaucoup, de la Hongrie, de l'Allemagne; il n'en viendrait plus guère, si les moutonniers algériens savaient se syndiquer: afin d'améliorer les conditions de transport, de régulariser les cours en disposant, près des ports de débarquement, des pacages suffisant à recevoir, le cas échéant, le trop-plein qui encombre parfois les marchés et avilit les prix; afin de pouvoir en tout temps refaire leurs troupeaux fatigués par la traversée et ne présenter à l'acheteur de France que des bêtes en bon état, propres à la consommation immédiate.

***

LA VIGNE

C'est l'invasion du phylloxera en France qui a amené le développement extraordinairement rapide des plantations de vignes en Algérie : lorsque le redoutable insecte eut entamé les départements de la France méridionale, gros producteurs de vins, le gouvernement se préoccupa très sérieusement de reconstituer sur l'autre rive de la Méditerranée cette culture essentiellement française qui menaçait de disparaître à bref délai dans la mère patrie; la Banque de l'Algérie fut priée de mettre les capitaux, dont alors elle n'avait pas l'emploi, à la disposition des colons hardis qui consentiraient à risquer la création d'un vignoble. Tout le monde se lança plus ou moins. En même temps, le gouvernement créait de nombreux centres : attirés par la gratuité des concessions, les petits propriétaires de France, ruinés par le phylloxera, vinrent en foule. De tous côtés les vignes sortirent du sol, et cette fois, les Méridionaux, très nombreux parmi les nouveaux arrivants, aidèrent puissamment à trouver les solutions imposées par la nature à ces problèmes, jusque-là incomplètement compris, de la plantation et de la culture de la vigne sous le climat algérien.

L'Algérie connut alors, grâce à l'extension de la culture de la vigne, des années d'extraordinaire prospérité.

La crise qui a suivi les prodigieuses récoltes de 1900 et de 1901 a marqué un temps d'arrêt dans cette prospérité; mais l'insuffisance de la récolte de 1902 est venue montrer, trop brusquement peut-être, que la mévente n'était qu'un mal passager.

Il serait imprudent, sans doute, de se lancer aujourd'hui dans des plantations nouvelles, avant que la consommation du vin atteigne, d'une façon régulière et continue, un chiffre qui promette un écoulement certain pour les grosses récoltes à venir. Aussi la préoccupation actuelle des Algériens est-elle moins d'augmenter leurs cultures que de produire les types de vins réclamés pour l'instant par le commerce. Plus de ces petits vins de plaine de 9° 1/2 à 10° qui ont pesé l'an dernier sur le marché; rien que des vins de 10° 1/2 à 12° et même 13°, forts en couleur, riches en extrait sec, qui serviront de soutien à nos petits vins du Midi.

Dès lors, si l'on a eu quelques craintes, au cours de la dernière crise, pour l'existence du vignoble de notre terre d'Afrique, on peut être rassuré aujourd'hui, et le touriste qui traverse la Mitidja ou les coteaux riants du Sahel ou certaines régions de la province de Constantine conservera la merveilleuse vision de ces longues rangées vertes de ceps courtaillés, allant se rejoindre à l'horizon lointain, largement séparées pourtant par une bande de sol rouge ou noir, que le passage répété de la charrue garde vierge de toute végétation parasite.

Maîtresse de ses procédés, orientée méthodiquement aujourd'hui dans les voies les plus diverses, la viticulture algérienne est en situation de surmonter les difficultés que des années nouvelles de surproduction pourraient faire surgir; avec ses 160,000 hectares en plein rapport, sa production annuelle de 5 millions, bientôt de 6 millions d'hectolitres, elle restera sûrement un des facteurs principaux, le plus important peut-être, de la prospérité du pays.

ARBRES FRUITIERS

Avec les grandes chaleurs de l'été, qui dessèchent la couche superficielle du sol, l'Algérie est par excellence un pays de cultures arbustives, les racines pouvant aller chercher jusque dans les couches profondes l'humidité qui fait défaut à la surface. Si la vigne est la plus intéressante de toutes les cultures arbustives, elle est loin d'être la seule; notre colonie possédait tous les arbres fruitiers caractéristiques de la zone méditerranéenne, nos colons y ont introduit ceux de la France moyenne et acclimaté certaines essences exotiques.

L'olivier se rencontre partout en Algérie, sur le littoral, dans les parties basses comme dans les parties montagneuses et jusqu'aux confins du Sahara. Mais son véritable domaine, où il se développe en arbres magnifiques, c'est la Kabylie.

La création d'olivettes est, pour celui qui veut procéder avec prudence, après avoir étudié judicieusement son terrain et les variétés qui lui conviennent, une des opérations les plus lucratives que l'on puisse tenter.

Le figuier joue avec l'olivier un rôle considérable dans l'alimentation des populations indigènes, surtout en Kabylie où on le rencontre sur de grands espaces; il est peu cultivé par l'Européen.

L'Algérie possède, en outre, presque toute la gamme des arbres fruitiers de la France continentale : l'abricotier, le cerisier, le pêcher, le prunier, le pommier, le poirier, le châtaignier; tous sont susceptibles de donner de bons produits, à la condition de choisir un terrain et une exposition convenables et de se limiter à certaines variétés.

***

L'extension des cultures maraîchères, en vue de l'exportation des primeurs, est, en Algérie, un fait relativement récent.

Cette marchandise est, en effet, de conservation très limitée; elle exige des transports rapides et fréquemment renouvelés; aussi la culture ne s'est-elle développée qu'autour des grands ports en relations directes et fréquentes avec la métropole.

L'Algérie expédie annuellement près de 20,000 tonnes de primeurs, dont la moitié en pommes de terre.

Pour terminer cette hâtive revue des produits agricoles de l'Algérie, nous aurions encore à parler du tabac; mais nous en disons un mot ailleurs sous la rubrique « Industrie ». Il ne nous reste donc qu'à signaler, pour finir, la culture de la ramie.

Pendant longtemps, cette culture d'un si grand intérêt pour la colonie a été arrêtée, faute d'un appareil mécanique convenable pour décortiquer les tiges; on cherchait, il est vrai, à l'époque, à obtenir une filasse extrêmement fine rappelant la soie; aujourd'hui, le but est de produire une filasse un peu plus grossière rappelant le lin, lequel nous arrive en grande partie de l'étranger, et susceptible de le remplacer dans la fabrication des toiles.

Réduite à ces limites, la question de la décortication peut passer aujourd'hui pour résolue, et les grands industriels du Nord sont en voie de faire entrer la ramie pour une large part dans leurs achats.

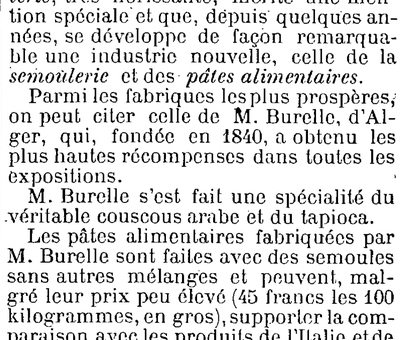

Agence de la Compagnie algérienne à Oued-Zenati

Vue d'Aïn-Regada, propriété de la Compagnie Algérienne

La récolte du blé dans les Zibans

Industrie & Commerce

L'Algérie est un pays de production essentiellement agricole; l'industrie y est encore à l'état embryonnaire, tant à cause du manque de combustible que de l'afflux insuffisant des capitaux.

Déjà, cependant, la colonie transforme elle-même, pour sa propre consommation ou pour l'exportation, quelques-unes des matières premières que lui fournit abondamment son sol.

C'est ainsi, par exemple, que la *minoterie*, très florissante, mérite une mention spéciale et que, depuis quelques années, se développe de façon remarquable une industrie nouvelle, celle de la *semoulerie* et des *pâtes alimentaires*.

Parmi les fabriques les plus prospères, on peut citer celle de M. Burelle, d'Alger, qui, fondée en 1840, a obtenu les plus hautes récompenses dans toutes les expositions.

M. Burelle s'est fait une spécialité du véritable couscous arabe et du tapioca.

Les pâtes alimentaires fabriquées par M. Burelle sont faites avec des semoules sans autres mélanges et peuvent, malgré leur prix peu élevé (45 francs les 100 kilogrammes, en gros), supporter la comparaison avec les produits de l'Italie et de la métropole. Pour permettre de juger d'ailleurs la qualité de ses pâtes, M. Burelle en expédie par colis postaux, sur la demande de ses clients.

***

L'industrie des tabacs a largement mis à profit pour naître et se développer le régime de liberté qui lui était offert. Ce ne'st pas seulement ici la matière première fournie par la production locale qui est utilisée : il est encore importé de 7 à 800,000 kilogrammes de feuilles exotiques qui servent aux mélanges pour la confection des cigares et des cigarettes. Ces dernières ont acquis une renommée à peu près universelle; on les trouve désormais dans tous les pays du monde et partout on les apprécie également. Il s'en fabrique dans la colonie environ 2,000,000 de kilogrammes par an, qui représentent 1,600 millions d'unités, lesquelles formeraient, si on les ajoutait bout à bout, un ruban de 112,000 kilomètres.

Les tabacs algériens sont préparés sans aucune addition de produits chimiques : leur arome et leur grande combustibilité ne sont dus qu'à un mélange soigneusement combiné de diverses espèces.

Le tabac pour la pipe, genre caporal, se fait de qualité irréprochable et sans bûches.

La fabrication des cigares a fait de même de si sérieux progrès que certains fabricants, comme M. Climent (d'Alger), par exemple, arrivent à rivaliser avec les plus célèbres marques étrangères.

La maison Climent, une des plus anciennes d'Algérie, produit une sorte de cigarettes, les « havanaises », qui sont vendues par la régie française et qui se sont vite acclimatées dans la métropole.

C'est que la fabrication de M. Climent ne laisse rien à désirer, tant les conditions de propreté y sont observées et contrastent avec les procédés trop rudimentaires ordinairement employés en Espagne.

Nous parlons ailleurs, à propos d'Oran, de l'importante fabrique de MM. Bastos frères.

***

Une autre industrie très intéressante à tous égards est celle du *crin végétal*. On sait que la matière première en est fournie par le palmier nain (*Chamærops humilis*) qu'on rencontre partout en Algérie.

On peut estimer en effet que cette industrie du crin végétal apporte annuellement environ 2 millions de salaires aux travailleurs indigènes.

L'industrie du *liège* ne laisse pas, elle aussi, d'être pour nos sujets musulmans d'Algérie une cause de gros profits.

Qu'on en juge, comme exemple, par l'importance d'une seule société, celle

des Lièges des Hamendas et de la Petite-Kabylie, qui, constituée en 1881 au capital de 5,711,000 francs, possède un domaine de 42,000 hectares.

Ses deux forêts sont exploitées, l'une depuis 1859, l'autre depuis 1863; leur

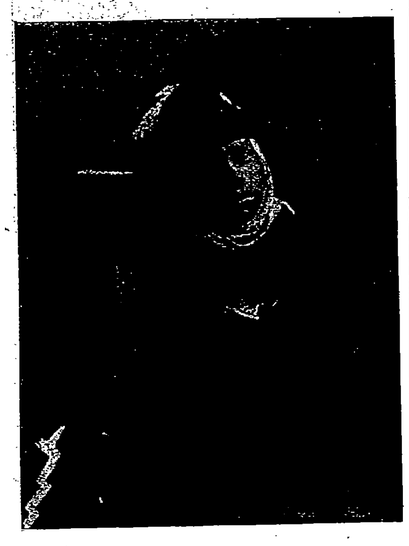

Femme de Bou-Saada

rendement atteint depuis quelques années en moyenne 45,000 quintaux de liège brut par an.

La société exploite, en outre, des chênes zéens pour les traverses de chemins de fer et des pins maritimes pour le pavage en bois et les poteaux télégraphiques.

Ses deux centres forestiers, Bessombourg, près Collo, et Oued-el-Oueb, près Bône, où sont installées des usines mues à la vapeur et éclairées à l'électricité, et qui sont citées comme des modèles du genre, sont habités par une population européenne de plus de 350 âmes.

Pendant l'été, le personnel indigène employé à la récolte est d'un millier environ.

Cette société a, en outre, construit plus de 150 kilomètres de routes carrossables et tracé plus de 5,000 kilomètres de sentiers muletiers.

Puisque nous parlons de l'industrie des lièges, remarquons en passant qu'on ne compte guère, à l'heure actuelle, en Algérie, qu'une quarantaine de *bouchonneries*, produisant par an 67 millions de bouchons, dont 30 millions sont achetés par la métropole. La matière première ainsi travaillée sur place ne représente que le vingtième de la production de la colonie; les 19 autres vingtièmes sont exportés à l'état brut. Or la France est tributaire de l'étranger, spécialement de l'Allemagne et de la Russie, pour une très grosse quantité des bouchons que nécessite son grand commerce de vins.

N'est-il pas regrettable que les capitaux français ne s'emploient pas davantage à utiliser en Algérie, et une matière première de choix et une main-d'œuvre économique...

La place nous manque, hélas! pour étudier successivement toutes les industries qui, peu à peu, se développent en Algérie, et celle des phosphates mérite une étude spéciale qu'on trouvera d'autre part.

Nous en avons dit assez d'ailleurs pour montrer le champ admirable que l'Algérie offre à l'activité des compétences et des capitaux inutilisés dans la mère patrie ou détournés vers des entreprises étrangères.

Examinez le tableau du commerce de l'Algérie; ses colonnes de chiffres peuvent, au premier abord, sembler d'une lecture peu attachante, on n'en saurait, en réalité, trouver de plus instructive. Vous verrez, par exemple, que la colonie exporte annuellement pour 6 millions environ de peaux brutes et pour 2 millions d'écorce à tan; en regard vous apercevrez qu'elle importe pour 23 millions de peaux tannées; la conclusion est-elle difficile à dégager? Faut-il avoir consacré de longues veilles à l'étude de l'économie politique pour comprendre que les matières premières, vendues au dehors et rachetées après manipulation, ont forcément, entre leur sortie et leur rentrée, doublé, triplé ou quadruplé de valeur? Une notable partie du dernier prix de revient aurait pu constituer le bénéfice d'une industrie locale!

Ce qui est vrai pour les peaux et les écorces l'est autant pour tout ce qui touche aux produits de l'olivier. Il est inconcevable que le nom d'huile d'Algérie ne constitue pas déjà une marque tout spécialement recherchée.

Il s'ensuivra tout naturellement une extension considérable des diverses industries de l'huile et de ses dérivés.

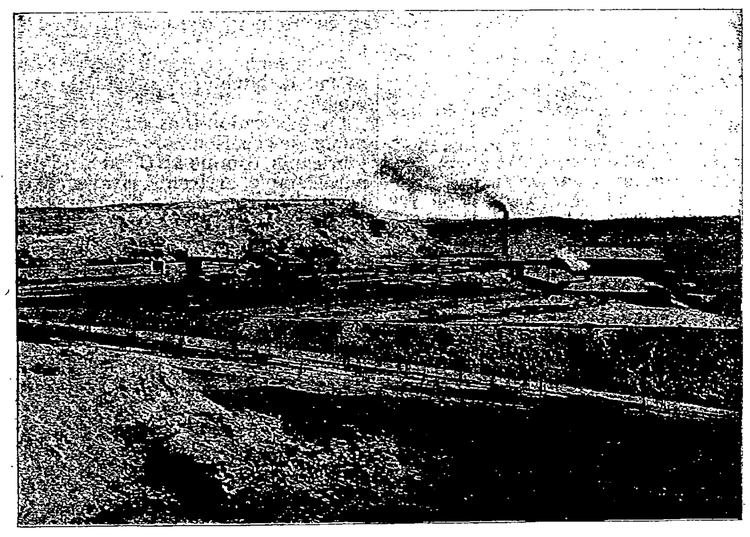

Vue d'ensemble de l'usine à phosphates de Djebel-Kouif

Mais en voilà sans doute assez pour donner l'idée de l'emploi que peuvent trouver en Algérie les forces vives et les capitaux que la métropole n'utilise pas elle-même. Avec un sol aussi fertile et un aussi riche sous-sol, la colonie possède une variété de matières premières, qui permet à toutes les compétences techniques de s'exercer avec succès,

Une ère nouvelle semble s'ouvrir pour l'Algérie. Pourvue désormais d'une autonomie financière longtemps désirée, elle va compléter son outillage économique à l'aide des ressources que lui procurera l'emprunt. L'attention est appelée sur elle et s'y attardera volontiers. L'heure est favorable pour toutes les initiatives hardies et intelligentes. Qu'elles se manifestent, car toutes les chances de succès s'offrent à elles.

L'INDUSTRIE DES MINES

EN ALGÉRIE

Le développement que l'industrie des mines a pris depuis peu d'années en Algérie démontre quel peut être le rôle prépondérant de l'initiative privée aux colonies.

L'Algérie, chose à peine croyable, n'est connue comme gîte minier que depuis une dizaine d'années. Presque au lendemain de la conquête, les fers d'Aïn-Mokra, les galènes argentifères du Kef-oum-Théboul, l'antimoine d'Hamimat figurent sur les marchés européens.

Mais, malgré les travaux géologiques d'ingénieurs et de savants comme Poncel, Pouyanne et Tissot, les capitaux de la métropole restent rebelles à venir installer de nouvelles exploitations minières dans le nord de l'Afrique. L'opinion s'était accréditée en France qu'aucune affaire industrielle fructueuse ne pouvait être tentée en Algérie; le hasard seul a permis, ces dernières années, de déraciner un préjugé à l'abri du quel s'hypnotisait souvent, chez nos capitalistes, tout au moins un manque d'initiative pour toute nouvelle entreprise coloniale.

L'histoire à la suite de laquelle s'est produit ce revirement, vaut la peine d'être racontée :

Un vétérinaire militaire, M. Thomas, avait été envoyé tenir garnison dans le sud de la province d'Alger, à Laghouat.

Que faire, pour un homme actif et entreprenant, dans une place où les distractions n'abondaient certes pas, alors que le service était peu absorbant? Pour occuper ses loisirs, M. Thomas se mit à étudier avec ardeur la géologie et la minéralogie, sans se douter sans doute qu'il allait rendre ainsi à la cause de la civilisation et à la prospérité de l'Algérie des services exceptionnels.

M. Thomas, pris de goût pour ses nouvelles études, fut en effet le premier à signaler, dans plusieurs notes à l'Académie des sciences, la présence des phosphates sédimentaires dans la région de Gafsa, en Tunisie, et de Tébessa, dans le département de Constantine.

L'importance de la découverte de M. Thomas résidait surtout en ce qu'il signalait la présence du précieux minerai dans des terrains de l'époque tertiaire, à l'étage de l'éocène, dans le suessonien supérieur. Suivant le distingué géologue, les bancs de phosphate mis à jour ont été constitués par d'anciens dépôts marins, formés sur les rives d'anciens chotts ou golfes qui se trouvaient en communication avec la mer avant le soulèvement de cette partie de l'Afrique du Nord.

Aussi, dès la première heure, M. Thomas avait-il insisté pour faire remarquer que, par suite de cette formation par des dépôts marins, les bancs de phosphate découverts par lui devaient avoir un horizon très développé. En effet, on a depuis acquis la preuve que ces bancs de phosphate se poursuivent à travers toute l'Afrique du Nord, de l'est à l'ouest, et qu'on les retrouve dans la mer Rouge et au Maroc.

Dans tous les cas, en Algérie, les premières découvertes de M. Thomas ont été complétées dans l'est du département de Constantine par les ingénieurs du corps des mines, MM. Ficheur et Jacob, et dans la région de Sétif, par un géologue parisien, M. Château, qui est devenu un des principaux exploitants de phosphate en Algérie.

Il suffit de dire, pour montrer la dro-

Jeune fille de Bou-Saada

gression énorme de l'industrie des phosphates en Algérie, que les expéditions ont passé, dans le port de Bône, de 6,162 tonnes en 1893, à 236,765 tonnes en 1901; dans le port de Bougie, de 31,400 tonnes en 1899, à 42,000 tonnes en 1902.

Et cette progression est loin d'avoir atteint sa limite extrême, si l'on tient compte que la consommation annuelle du phosphate en Europe dépasse 2 millions de tonnes.

Non seulement cette industrie donne du travail à des centaines d'ouvriers, mais encore elle fournit un trafic important aux chemins de fer algériens qui jouissent de la garantie d'intérêt de l'Etat.

En outre, comme la loi sur la marine marchande réserve au pavillon français le transit du fret entre la France et l'Algérie, ces mines algériennes alimentent le pavillon national.

Malheureusement pour cette industrie naissante, l'Etat semble se désintéresser trop des ressources qu'elle peut offrir à la colonisation algérienne et au Trésor même, puisque ces minerais acquittent à leur sortie d'Algérie un droit de 50 centimes par tonne embarquée.

Il nous semble que le devoir de l'Etat serait de leur permettre d'exploiter dans des conditions similaires à celle des concurrents américains qui, grâce au bas prix des transports, viennent concurrencer nos phosphates africains jusqu'en Bretagne et sur les côtes de la Manche.

Alors qu'en Amérique les concurrents de nos exploitants français peuvent transporter leurs minerais à des tarifs établis sur une base vraiment commerciale, en Algérie les chemins de fer, qui jouissent de la garantie d'intérêt de l'Etat, ont adopté des barèmes qui écartent l'accroissement du transit, et nuisent au développement économique du pays.

Alors que sur le Nord français les phosphates payent deux centimes par tonne et par kilomètre, ils voyagent sur l'Est algérien à raison de quatre centimes par tonne et par kilomètre.

Les Chambres de commerce de Bougie, de Philippeville, de Constantine ont signalé cette situation au gouverneur général, M. Revoil, qui a promis d'aviser lors du rachat, par l'Etat, des chemins de fer algériens. Mais il serait nécessaire d'aviser de suite cependant, car, en présence de la concurrence américaine, non seulement les exploitants souffrent de cette situation, mais aussi les intérêts généraux de la colonisation et de notre marine marchande. Le Trésor même, qui doit parfaire aux insuffisances de recettes des lignes algériennes, a un intérêt direct à voir le trafic de l'Algérie se développer.

Dans tous les cas, l'exemple donné par les phosphates a porté ses fruits en Algérie : séduits par l'appât du gain, les prospecteurs se sont mis à rechercher d'autres gisements et aujourd'hui le département de Constantine est en passe de devenir, par suite des résultats acquis, un des pays du monde les plus riches en zinc. La place nous manque pour parler des riches mines de calamine du Kef-Semmah, du Bou-Thaleb, du Djebel-Youssef, etc.

Mais là ne se bornent pas les résultats acquis: un syndicat parisien vient de mettre en valeur, sur le golfe même de Bougie, un gisement considérable de pyrite de fer riche, dosant 50 0/0 de soufre, dont l'emploi est si recherché pour la fabrication de l'acide sulfurique.

Dans la province d'Oran, ce sont les pétroles, et voilà qu'aujourd'hui on signale dans le Sud des dépôts considérables de nitrate de soude dont l'exploitation permettrait d'assurer dans ces régions la suprématie de l'influence française.

En Algérie, l'avenir est donc aux mines, grâce auxquelles cette nouvelle France semble appelée à se vivifier et à se développer.

Les phosphates de Tébessa

Les principales sociétés minières pour l'extraction du phosphate sont situées assez loin dans l'intérieur des terres, aux environs de Tébessa, vieille cité que d'antiques jardins et des ruines romaines rendent infiniment pittoresque.

C'est sur les flancs d'une montagne, le djebel Kouif, sise à 27 kilomètres de Tébessa, qu'ont été découverts les gisements les plus importants de la région. Il suffira, pour donner une idée de la valeur productive de ce sol, de dire que dans les dix premiers mois de l'année 1902, la seule exploitation du Kouif a livré au chemin de fer du Bône-Guelma la quantité énorme de 127,430 tonnes pour ses expéditions par le port de Bône.

Au nord de Tébessa, à une distance d'environ 7 kilomètres, se trouvent, situés au sein d'une nature luxuriante dont l'aspect enchanteur contraste étrangement avec les paysages désolés du djebel Kouif, les couches de phosphate d'Aïn-Dibba et de Kissa, exploitées par la Société française des phosphates de Tébessa. Ces gisements sont d'une mise en valeur pénible en raison de la structure même des bancs qui présentent de nombreuses failles et des intercalations stériles.

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de croire que l'importance et la richesse du gisement suffisent à garantir contre tous risques des exploitations dont les efforts passés ont été, au contraire, semés d'échecs et de vicissitudes. L'opinion préconçue, qui veut que l'extraction du phosphate ne comporte aucune difficulté, est généralement admise. Il n'y aurait, s'il fallait en croire des esprits qui se prétendent avisés, qu'à se baisser pour faire une fortune. De brèves indications sur les admirables efforts récemment accomplis dans les régions, jusque-là arides et infertiles, du djebel Kouif, détromperont les hommes de bonne foi qui adhéraient à des idées si légèrement émises.

Les difficultés rencontrées par la direction française de The Constantine Phosphate C°, Société concessionnaire du gisement du Kouif, étaient de toute nature. L'incurie des Anglais qui administraient précédemment les mines n'avait pas peu contribué à les aggraver. Il n'y avait pour ainsi dire pas d'eau potable, et la fièvre typhoïde faisait annuellement de grands ravages dans la population ouvrière. Les travaux subissaient des arrêts; aucune précaution n'avait été prise pour remédier aux souffrances et aux rigueurs qui accablaient les 1,200 ouvriers, indigènes et étrangers pour la plupart, employés dans les mines.

C'est à un ingénieur français du plus haut mérite, M. Charles Michel (auquel fut confiée la direction générale des exploitations), et à plusieurs collaborateurs dévoués que revient l'honneur d'avoir mis fin à cet état de choses, tout en faisant prendre rapidement aux mines une incroyable extension. M. Michel, que d'importants travaux sur les phosphates d'Amérique mettaient hors de pair en tant que spécialiste, s'est révélé, au Kouif, comme un organisateur de premier ordre. Soucieux de s'assurer l'affection de ses ouvriers et, partant, leur actif concours, il tint à mener à bien les entreprises dont la réalisation avait pour ces derniers une incontestable utilité. Il amena, à l'aide de pompes et de canalisations, l'eau potable jusqu'au village ouvrier du Kouif, prit des mesures pour que les ménages chargés d'enfants reçussent des indemnités et fussent exempts des charges du loyer; il créa enfin un économat où toute la population du Kouif s'approvisionne aujourd'hui, en toutes sortes de denrées, à des prix inconnus partout ailleurs. Les bénéfices de cette

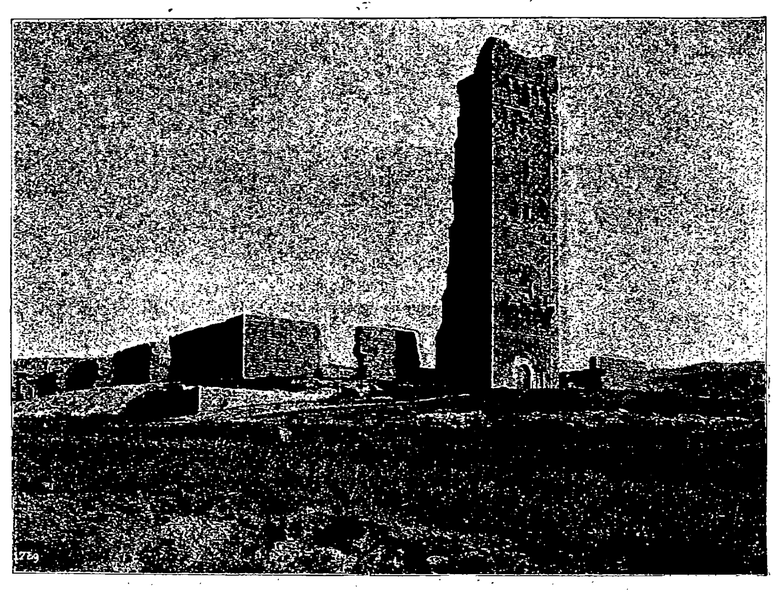

Ruines de Mansourah

administration annexe sont versés à la caisse de l'infirmerie ouvrière.

Faut-il ajouter qu'à ces œuvres d'une haute portée sociale, M. Ch. Michel, que le pays tout entier a admiré pour son intelligence et son activité, a joint l'utilisation de nouveaux procédés techniques, de méthodes inconnues qui ont donné les meilleurs résultats?

N'a-t-on pas le devoir, en présence d'un tel état de choses, de louer hautement l'ingénieuse intelligence et l'esprit de progrès qui animent la direction de The Constantine Phosphate C° et de la Société française des mines de Tébessa?

Le bien-être donné à toute une population, la mise en valeur de richesses inestimables, l'essor industriel de toute une région, lui sont imputables.

Les Conseils d'administration des deux principales Sociétés de Tébessa, cause première de résultats si brillants, ont démontré que les méthodes françaises en affaires et en industrie pouvaient encore rivaliser avec celles des directions étrangères.

Les phosphates de la région de Sétif

Dans l'ouest du département de Constantine, une seule compagnie, la Société l'Union des phosphates des Rhiras et de Tocqueville, exploite des gisements d'une importance peut-être encore plus considérable que ceux de la région de Tébessa.

Cette compagnie qui a son siège social à Paris, passage Saulnier, a été formée par la fusion de la Compagnie de Tocqueville avec le riche gisement des Rhiras dont l'ingénieur Château a été déclaré l'inventeur et adjudicataire.

Ces gisements de phosphate des Rhiras, qui représentent plusieurs millions de tonnes, sont les plus purs et les plus riches de toute la province.

Ils sont reliés à la station de Tixtu par une voie ferrée, et cette mine servira bientôt de modèle par ses installations mécaniques perfectionnées qui seront le dernier mot de l'art de l'ingénieur : atelier de broyage, perforatrices actionnées par l'électricité, transporteurs mécaniques, en un mot tout l'outillage qui permet d'augmenter la production tout en diminuant le prix de revient.

On pense donc qu'en raison de ces nouvelles installations, la production du gisement, qui a varié, de 1898 à 1902, de 40 à 50,000 tonnes, s'élèvera et dépassera, ces prochaines années, même 100,000 tonnes.

Un administrateur de cette compagnie, que nous avons questionné, nous a expliqué combien les produits de l'Union des phosphates des Rhiras et de Tocqueville étaient recherchés sur le marché grâce à leur pureté en phosphate. La Société s'applique surtout, pour le moment, à développer son exploitation sur le gisement des Rhiras, où elle dispose de titres plus riches lui donnant un prix de revient plus rémunérateur, qui lui permettra de lutter victorieusement sur le marché européen contre la concurrence des phosphates américains.

Tous les habitants de la région de Sétif s'intéressent vivement au succès de cette entreprise qui emploie de nombreux ouvriers européens et indigènes. Tous espèrent que bientôt le gouverneur général fera appliquer aux transports des minerais de cette compagnie un nouveau barème de chemin de fer moins onéreux, qui permettrait d'augmenter encore l'importance de l'extraction pour le plus grand profit de la colonisation de la région.

Le capital de l'Union des phosphates des Rhiras et de Tocqueville est de 2,100,000 francs : c'est donc pour l'Algérie une société industrielle déjà importante. Pour subvenir à l'installation de son nouvel outillage, la Société a émis des obligations, et l'avenir de l'entreprise est tel, le titre si bien gagé, que plusieurs sociétés françaises de crédit n'ont pas hésité, après examen, à participer à cette opération financière.

LE SÉRAIL EN EM OI

Enfin! les voilà arrivés, ces jolis Français!... Vois-tu, ce grand blond, ma chère, et plus loin, ce beau brun. Divin Mahomet, nous allons donc toutes être épousées!

(Caricature de Forest, époque de la conquête)

L'INDIGÈNE ALGÉRIEN

Un envolement de burnous écarlates, passant, dans un nuage de poussière, sous les éclats du soleil faisant fulgurer les broderies d'or des vêtements et des selles; un chatoiement d'étoffes voyantes encadrant des figures énergiques et basanées, un caracolement de chevaux ardents faisant bruire les armes damasquinées dans une atmosphère de poudre; comme élément féminin, des almées de café-concert mimant des danses lascives sur des tréteaux de café-concert, au sein d'une exhibition de soieries dites orientales parce que fabriquées à Lyon ou en Allemagne, et de bijoux en clinquant de provenance aussi authentique : tel est le double aspect sous lequel nous nous représentons trop souvent en France l'indigène algérien — à moins qu'il ne reste gravé dans notre souvenir

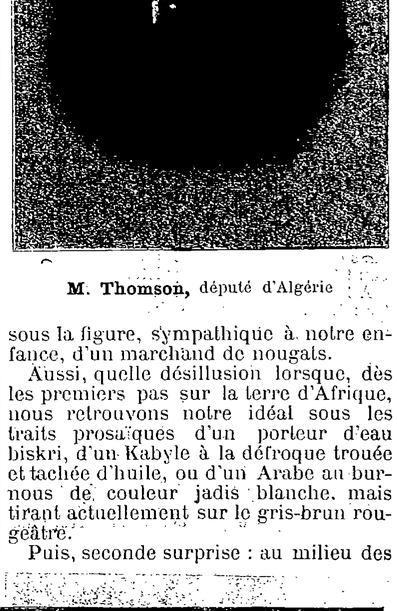

M. Thomson, député d'Algérie

sous la figure, sympathique à notre enfance, d'un marchand de nougats.

Aussi, quelle désillusion lorsque, dès les premiers pas sur la terre d'Afrique, nous retrouvons notre idéal sous les traits prosaïques d'un porteur d'eau biskri, d'un Kabyle à la défroque trouée et tachée d'huile, ou d'un Arabe au burnous de couleur jadis blanche, mais tirant actuellement sur le gris-brun rougeâtre.

Puis, seconde surprise : au milieu des

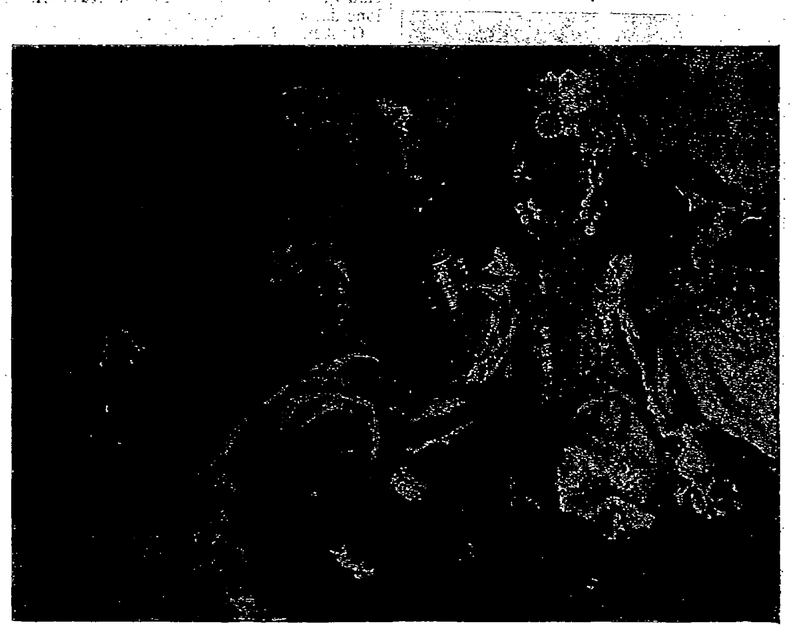

Ouled-Naïl (Tableau de Dinet)

types fortement colorés, d'autres châtain-clair et même blonds, des yeux gris ou bleus, des crânes de toutes formes nous apprennent qu'en dehors du nègre soudanais, du Koulougli blanc, provenant du croisement des Turcs et des femmes indigènes; des descendants des renégats au visage presque européen, il existe en Algérie deux races principales bien tranchées : l'une, la race berbère qu'on peut presque considérer comme autochtone, si l'on veut bien ne pas en rechercher les origines dans la nuit du

préhistorique, et qui est voisine des premiers immigrants de l'Europe ; l'autre, l'envahisseur arabe, au type oriental et sémitique à peu près pur.

Ajoutez tous les croisements possibles

Mauresque, costume de ville
(époque turque)

entre les deux, les filets de sang phénicien, romain, nègre, turc, vandale, etc., que les diverses invasions ont transfusés dans les veines d'une partie de la population ; tout cela modifié par un pays aux contrastes extrêmes, aux climats aussi différents qu'il y a de régions distinctes et d'altitudes diverses, et vous comprendrez les causes qui ont amené la multiplicité des types dans la population indigène de l'Algérie.

La race berbère en constitue l'élément le plus important, soit qu'elle ait conservé son dialecte, soit qu'elle ait adopté la langue du vainqueur arabe. Outre la Kabylie, que seule la France est arrivée à soumettre, on la retrouve pure sur la frontière du Maroc, dans les montagnes de l'Atlas et du Dahra ; un groupe berbère à idiome particulier : le chaouïa, peuple l'Aurès au nord de Biskra. Plus au Sud, les habitants du M'zab et les Touareg ont également la même origine, et si les seconds se confinent dans le désert, les premiers avec leur faciès lybique — on leur a parfois attribué une origine carthaginoise — exercent volontiers dans les villes du Tell, les utiles fonctions sociales d'épicier, de boucher et de marchand de charbon ou de tissus : ils sont du reste généralement peu estimés de leurs coreligionnaires en raison de leurs rites religieux. Formant une secte à part — la secte ibadite, considérée comme un schisme — ils ne reconnaissent aucun des quatre rites orthodoxes. Apres au gain, usant parfois de procédés commerciaux peu recommandables et même de l'usure, ils laissent dans les « ksour » du M'zab leurs femmes et toute leur famille, et forment dans la société musulmane un groupe absolument séparé, n'ayant avec les autres que des rapports d'affaires. Ils retournent en général dans leur pays d'origine dès qu'ils ont amassé un pécule suffisant. L'élément arabe habite en général les plaines et les plateaux.

Cette différence se continue dans les mœurs et le genre de vie de chacune des deux races.

L'Arabe pur, notamment dans le Sud, a généralement conservé les habitudes nomades et vit sous la large tente aux bandes noires et grises, tissée de laine de poil de chèvre ou de chameau ; comme meubles, quelques « tellis » — grands sacs en étoffe ou tressés de diss ou d'alfa — contenant l'orge, le blé ou les dattes ; des peaux de bouc ou des coffres bariolés où sont serrés les bijoux et objets précieux ; des ustensiles primitifs de cuisine ; le grand plat de bois *guessaa* — servant à préparer le mets national, le couscous, composé de grains de semoule, de farine, d'orge, de blé ou de sorgho, agglomérés et cuits à la vapeur dans un cône en alfa ou en diss ; le *keskès* — une marmite de terre ; dans les tentes riches, un ou plusieurs tapis servant de lit ; chez les pauvres, des nattes... et c'est tout !

La race berbère a, dans le Tell, abandonné la vie nomade : les Touareg seuls et quelques tribus chaouïas, du reste métissées de sang arabe, l'ont conservée. Le Kabyle, au contraire, vit dans de véritables villages, pittoresquement construits sur la crête des montagnes. Leurs maisons, en pierre sèche ou en briques cuites au soleil, ne comportent le plus souvent que deux pièces séparées par une cloison peu élevée. La porte en est la seule ouverture. Là dedans, bêtes et gens vivent dans une atmosphère viciée par la fumée et les émanations de toute sorte. Les tellis sont remplacées

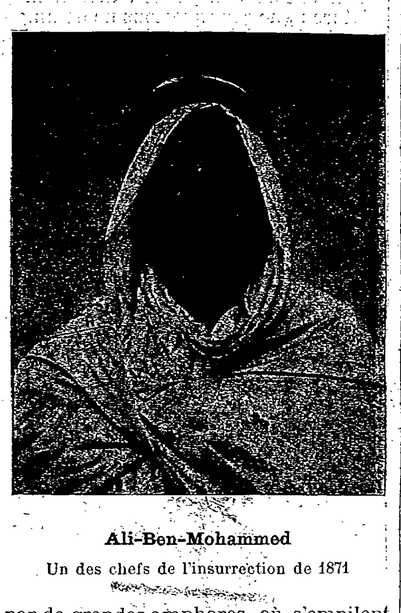

Ali-Ben-Mohammed
Un des chefs de l'insurrection de 1871

par de grandes amphores où s'empilent les figues sèches, l'orge, les glands doux et l'huile qui forment la base de l'alimentation ; car, alors qu'en pays arabe, le régime pastoral et l'abondance du mouton permettent d'associer plus fréquemment la viande au couscous — au moins dans la classe relativement aisée — le Kabyle de condition inférieure se contente d'un peu de pain grossier trempé dans l'huile et de quelques figues. Dans ces régions montagneuses, la rareté des troupeaux fait que l'indigène pauvre ne mange de viande que lors des distributions — *timecheret* — faites, certains jours, par la communauté à tous les habitants du village.

L'état de la propriété se ressent de ces contrastes : fortement individualisée et morcelée chez les Berbères, où fréquemment les arbres appartiennent à un maître différent de celui du sol, et où chaque branche peut même avoir un propriétaire, elle est collective chez les Arabes et appartient à la tribu qui en répartit la jouissance et la retire au détenteur qui cesse de la cultiver. De là également le développement, chez les Kabyles, des cultures arbustives — notamment de l'olivier, et des légumes de toute sorte — alors que l'Arabe se contente d'ajouter l'orge et le blé au produit de ses troupeaux.

En dehors des revenus qu'il tire du sol et de son bétail, l'indigène ne trouve actuellement dans l'industrie que peu de ressources pour augmenter son bien-être. Dans quelques tribus, l'extraction du liège, de l'écorce à tan, de l'alfa, la fabrication du charbon fournissent un appoint sensible au budget de la famille. Dans les autres, on ne rencontre que quelques ouvriers qui se contentent de fabriquer les instruments primitifs nécessaires à l'agriculture et les armes. Les industries — autrefois si prospères dans certaines tribus — de la confection des tapis, des poteries, des broderies sur soie, de la bijouterie, de la maroquinerie, sont en pleine décadence. Les efforts tentés depuis quelques années par l'initiative privée pour les faire revivre ont trouvé dans l'administration supérieure non pas un platonique encouragement, ni un simple appui moral, mais autant d'aide pécuniaire que le permettent les ressources de la colonie.

En outre, la colonisation, par sa continuelle demande de main-d'œuvre, est venue contribuer à l'amélioration des moyens d'existence de nos sujets musulmans : non seulement ils peuvent facilement s'utiliser dans les fermes ou dans les villages rapprochés de leur tribu, mais tous les ans on voit, à l'époque des moissons, des vendanges ou du piochage de la vigne, de longues files de Kabyles descendre de leurs montagnes pour se répandre dans les plaines d'Alger et de Constantine et y gagner quelques « douros » (pièces de cinq francs), qui forment un appoint sensible au chétif revenu de leur propriété. Le colon oranais emploie de préférence les Marocains.

La densité de la population en Kabylie et la pauvreté du sol ne permettraient pas du reste aux habitants de vivre uniquement de l'agriculture : aussi les rencontre-t-on par toute l'Algérie, portant la balle du colporteur et s'installant sur les marchés. Ils réussissent fréquemment, grâce à un esprit commercial très développé et à une âpreté au gain qui, malheureusement les pousse dans quelques cas à dépasser les bornes de l'honnêteté.

Enfin, de nombreux Kabyles exercent certaines professions : manœuvres, terrassiers, maçons, etc.

Malheureusement, sauf quelques exceptions, les Arabes n'ont pas suivi cet exemple et restent confinés dans les métiers agricoles : encore n'apportent-ils pas volontiers leur concours au colon européen.

En résumé, il est certain que la colonisation a beaucoup contribué à l'amélioration de la situation économique des indigènes : on en trouve une preuve dans l'accroissement de cette partie de la population, qui dépasse maintenant quatre millions d'habitants, alors qu'il y a trente ans, elle atteignait seulement deux millions deux cent mille âmes.

Mais l'homme ne vit pas seulement de pain, et notre œuvre en Algérie ne doit pas s'arrêter à une amélioration matérielle, mais tendre à la transformation du milieu social.

Or, à ce point de vue, l'idéal de la race arabe est loin de concorder avec le nôtre, et celui de la race kabyle n'en est guère plus rapproché.

La famille est restée, chez ces populations, à l'état patriarcal : l'autorité du père s'y exerce sans conteste. La femme, mariée en fait sans son consentement chez les Arabes, est, chez les Kabyles, l'objet d'une véritable vente. Souvent ce hideux marché se conclut dans son enfance, et les tribunaux ont dû fréquemment sévir contre les suites immorales de ces unions.

A la femme appartiennent les plus gros travaux, à l'exception des labours et de la moisson, notamment en Kabylie où elle sert de véritable bête de somme. La polygamie, fréquente dans les tribus arabes, constitue l'exception chez les Kabyles, non pas probablement par moralité, mais par suite du coût trop élevé de l'achat et de l'entretien de plusieurs épouses. Les facilités offertes au mari pour le divorce et la répudiation rendent du reste la condition de ces dernières des plus précaires. Aussi leur moralité s'en ressent-elle, et ni la surveillance la plus active, ni la crainte des châtiments les plus sévères n'arrivent-elles à diminuer la fréquence de l'adultère.

Les différences de l'organisation sociale sont plus accusées que celles de la famille entre les Arabes, qui tendent au régime aristocratique, et les Berbères, dont les institutions sont nettement démocratiques.

Chez ces derniers, au-dessus de la famille, se trouve le village (thaddert), qui forme la véritable unité politique. Avant la conquête, le thaddert était administré par l'universalité des citoyens réunis en assemblée ou « djemaa » ; en fait, le pouvoir, grâce au respect inspiré par l'âge, la position sociale et la valeur personnelle, était exercé par un petit nombre d'habitants influents. Chaque thaddert pouvait faire ses lois (kanoun), et le droit ainsi créé, actuellement encore en vigueur en ce qui concerne le statut personnel, s'éloigne, sur plusieurs points importants, du Coran qui est le seul guide juridique des Arabes.

Le Charmeur de vipères (tableau de Dinet)

Plusieurs thaddert s'associaient pour former une tribu (arch).

L'administration effective du thaddert et la police étaient exercées par un « amin », élu par la djemaa, et dont les fonctions étaient gratuites. Actuellement à cette élection s'est substituée la nomination par l'administration.

Les tribus arabes, au contraire, par une véritable extension des principes du patriarcat, étaient aristocratiquement dirigées par les grands chefs autour desquels elles se groupaient et parmi lesquels on choisissait les représentants du gouvernement : aghas, khalifas, caïds.

En fait, dans toute l'Algérie, avant la conquête, la tribu formait un organisme à part vivant de sa vie propre : une telle organisation rendait évidemment impossible la création d'une nationalité algérienne, et le seul lien entre tous les indigènes résidait dans l'unité religieuse, qui forme encore le plus grand obstacle au développement de notre influence. L'absence d'un clergé musulman régulier où l'on pourrait trouver un appui pour modifier cet état d'esprit, l'influence conservée par les marabouts et les confréries religieuses fréquemment hostiles à notre domination, ne permettent en effet pas d'espérer voir se modifier rapidement la mentalité indigène.

Or, une telle mentalité est loin de permettre une prompte civilisation. Pour la plupart des indigènes, la religion se réduit à quelques préceptes rituels extérieurs et l'éducation morale fait totalement défaut : mentir est habituel, voler n'est pas déshonorant. Pour satisfaire une passion adultère, l'indigène ira jusqu'au crime ; vienne une rixe, et les couteaux jouent ; la notion de bonté lui échappe complètement et il cherche dans l'intérêt le mobile de toutes nos actions.

Pour une société ainsi organisée, nos Codes sont non seulement inapplicables, mais injustes, la moralité des actes ne pouvant être appréciée suivant leurs règles.

De là aussi, étant donnée la mobilité du caractère, la nécessité d'une prompte répression vers laquelle un grand pas a été fait par la récente création des tribunaux répressifs.

Comment doit-être administrée une population si différente de nous ?

La France a déjà transformé ce pays, autrefois en continuel état de guerre civile de tribu à tribu, de village à village, de famille à famille. Comme Rome a donné à l'univers la paix romaine, nous avons fait jouir ces populations d'un état de calme inconnu auparavant et par suite permis l'amélioration de leur état social au point de vue de la sécurité des relations et la propriété.

Pour les amener, non pas à une assimilation dont on ne peut actuellement prévoir la possibilité, mais à une compréhension de nos mœurs et de nos idées qui adoucisse les froissements du contact, l'administration française doit réaliser leur idéal : fermeté et justice.

La fermeté, conciliable avec une paternelle bienveillance, est nécessaire avec des races pour qui la bonté ne paraît que de la faiblesse.

La justice est le premier devoir de tout peuple colonisateur et la condition de son succès.

En présence de l'accroissement considérable de la population que nous avons signalé, tous nos efforts doivent également tendre non seulement au développement de la colonisation européenne, mais au développement économique et intellectuel de la société musulmane.

C'est ce qu'ont parfaitement compris l'administration et les assemblées délibérantes algériennes, en prévoyant, au budget spécial de la colonie, des sommes relativement considérables consacrées à des œuvres spéciales aux indigènes et à l'assistance publique musulmane.

C'est en continuant à appliquer les mêmes principes que non seulement nous assoierons définitivement notre domination, mais que nous ferons de l'Algérie une colonie prospère, un véritable prolongement de la métropole.

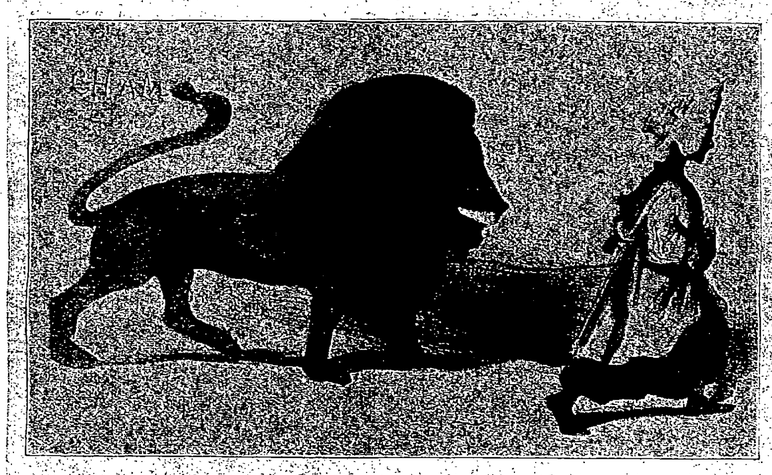

Madame Abd-el-Kader et son épagneul (caricature de Cham)

Le fils du Marabout (tableau de Dinet)

La Mort du Rossignol

(LÉGENDE KABYLE)

C'est le printemps. Sous le soleil radieux, en pleine verdure épanouie, grisés par la lumière et la senteur des plantes renaissantes, les oiseaux chantent à perdre haleine. Merles siffleurs, bouvreuils, pinsons, mésanges, roitelets emplissent au loin la vallée d'un gazouillis continu. Puis, peu à peu, l'ombre monte du fond des ravins, gagne les sommets ; tous les bruits s'apaisent et la nuit ramène le silence dans les buissons : seul le rossignol poursuit sa chanson au clair de lune dans le calme de la nuit limpide.

Pourquoi veille-t-il pendant que tous les oiseaux, enivrés pourtant des mêmes parfums, dorment sous les feuilles ?

La légende kabyle affirme que, jadis, un rossignol s'endormit un soir de printemps sur une branche d'aubépine. Une vigne folle s'était enlacée aux rameaux de l'arbuste, et pendant la nuit ses vrilles se nouèrent sur la patte frêle du petit oiseau.

Quand le jour parut, le rossignol était prisonnier.

Ses pauvres ailes se fatiguèrent dans de vains efforts, son bec mordit désespérément les anneaux de la vigne traîtresse : il ne put se dégager et mourut. Ses frères se racontèrent son malheur.

Et depuis lors les rossignols veillent et chantent pendant la nuit ; ils se renvoient de l'un à l'autre, sous le couvert des lentisques et des myrtes odorants, cet avertissement symbolique, perpétuant le souvenir de l'offense subie :

— *Our tsamen ara zbarbour amam zegzaou ama iggour.* (Ne vous fiez pas à la vigne, verte ou sèche, elle vous trahirait.)

Et dans les villages kabyles, quand les petits enfants sont trop lents à s'endormir le soir, les mères, inquiètes et grondeuses, demandent :

— Qu'a donc cet enfant à veiller si tard ? On dirait qu'il a mangé les yeux du rossignol. *(Amzoun itch âllen bouaqqour.)*

La Politique extérieure DE L'ALGÉRIE

On se ferait une idée incomplète de l'Algérie si l'on ne se rendait pas compte des différents éléments constitutifs de ce qu'on pourrait appeler sa politique extérieure. Il est bien évident qu'il ne peut y avoir en Algérie d'autre politique extérieure que celle de la métropole ; mais il est non moins certain que cette politique extérieure française prend, en Algérie comme dans les autres colonies, un caractère particulier d'autant plus intéressant à étudier qu'il se rattache toujours intimement à l'évolution intérieure des questions indigènes locales.

Sans doute l'existence de cette politique locale ne semblera pas évidente de prime abord ; en particulier, l'existence d'une politique spéciale à l'Algérie semblera plus douteuse encore, et pourtant cette politique a existé depuis notre arrivée en Algérie et elle existe encore aujourd'hui. Les difficultés de toute sorte auxquelles elle a eu affaire, les contretemps qui l'ont assaillie en ont pu obscurcir la notion pour le plus grand nombre ; mais cette politique a toujours existé, il n'en est guère qui ait été suivie avec un plan plus arrêté au départ et des résultats plus concluants à l'arrivée, et comme il n'en est pas de plus sincèrement pacifique dans ses tendances et dans ses moyens, il y a quelque intérêt à la développer pour nos lecteurs.

Cette politique se distingue naturellement suivant les régions auxquelles elle s'adresse ; et l'on peut en concevoir trois divisions principales dont l'une vise le sud et les deux autres l'est et l'ouest de l'Algérie.

Vers le Sud, le programme était évident : il s'agissait de souder à travers le Sahara les deux fractions principales de notre empire africain, c'est-à-dire l'Algérie et le gouvernement général de l'Afrique occidentale.

Vers l'Est et vers l'Ouest, il s'agissait d'entretenir avec les gouvernements voisins les rapports les plus sûrs, de telle manière que les incidents locaux ne pussent en aucune manière troubler les relations de la France avec ces pays ni la politique générale de la métropole.

Ce sont ces trois données essentiellement pacifiques de notre politique extérieure algérienne, que nous voulons envisager successivement.

I

L'unification de notre empire africain ou, comme on dit plus vulgairement, la jonction avec le Soudan, est un programme assez récent. Il s'est imposé seulement du jour où la constitution du Soudan français réunit nos différents établissements du Sénégal, des Rivières du Sud, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey, en un tout homogène, et si l'on veut bien se souvenir que nos premiers efforts à la Côte d'Ivoire datent de quinze ans, si l'on veut d'ailleurs se souvenir que tout notre mouvement colonial n'a guère plus de vingt ans, on s'aperçoit bien vite que la notion de l'unification de notre empire africain n'est entrée dans le domaine des réalisations possibles qu'à une date très récente.

Il est bien évident que depuis longtemps des efforts avaient été faits pour pousser vers le Nord nos possessions sénégalaises. Chacun se rappelle les efforts de Panet et de Bou-Derba dans la Mauritanie, etc., etc. De même l'Algérie avait cherché à s'étendre vers le Sud. Les voyages de Colonieu et de Burin au Touat en 1861, la colonne du général Galliffet à El-Goléa en 1873, en témoignent suffisamment ; mais on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il s'agissait là plutôt du développement normal de nos colonies méditerranéennes et atlantiques que d'une conception d'ordre politique général comme la constitution d'un grand empire dans l'Ouest africain.

Mauresque, costume d'intérieur
(époque turque)

On pourrait vraiment dire, quels qu'aient été les efforts de M. Cambon vers le Touat, de MM. Foureau, Méry, etc., vers les Touareg, que ce programme d'unification de notre empire africain n'a vraiment pris corps et n'est entré dans le domaine des faits que tout dernièrement, lors de la constitution de la mission Foureau-Lamy par l'initiative du regretté commandant Lamy et de M. Foureau et sur l'intervention du Président Félix Faure.

A ce moment, les conditions étaient éminemment favorables : la conquête du Soudan était terminée, celle du Chari également ; la poussée vers l'Est de la mission Marchand, reprenant le rêve de Mizon, faisait naturellement naître cette question : « Pourquoi cette jonction de nos possessions africaines, tentée de l'Est à l'Ouest, ne se ferait-elle pas dans le sens le plus facile, celui où il n'y a pas d'autre obstacle que les obstacles naturels du Nord au Sud, et où les événements mêmes nous forcent à agir ? »

Coin de marché à Nédromah

Du côté de l'Algérie, l'attribution par M. Lépine d'une sorte de suprématie aux Ouled-Sidi-Cheick, dans le Sud-algérien, nous obligeait d'aller au Touat pour éviter une insurrection rendue possible. Du côté du Congo, la puissance de Rabah rendait une intervention immédiate nécessaire. Des deux côtés, on le voit, une intervention était nécessaire, qui mettait en cause l'idée de la jonction de nos possessions africaines : le commandant Lamy en fut l'âme. Il avait en effet le projet, si les desseins qu'il avait arrêtés de concert avec M. Foureau pour rejoindre à l'Algérie notre Congo échouaient, de revenir par la route de Tombouctou et le Touat et de réaliser au moins ce dessein.

La mission Foureau-Lamy fut donc la première de ces tentatives de jonction. Elle fut certainement jusqu'ici la plus brillante. Elle se rattachait déjà, nous l'avons vu, à ce plan d'ensemble dont nous avons parlé plus haut et auquel s'étaient associés M. Laferrière dès sa nomination au gouvernement général de l'Algérie, et M. Ballay, dès qu'il fut nommé gouverneur général de l'Afrique occidentale. Dès son arrivée à Alger, en effet, M. Laferrière avait envoyé des administrateurs algériens au pays des Maures ; mais il désirait surtout qu'un ordre rigoureux, une méthode précise réglassent cette marche en avant et ce vaste programme, qu'une organisation préalable du Sahara la précédât et qu'un organisme spécial, commandé par les personnalités les plus qualifiées, pût soumettre à lui-même et, par suite, au gouvernement les étapes successives de la route à parcourir.

Conformément à ce programme, le gouverneur général adressa au gouvernement de la République des propositions pour constituer un commandement du Sud algérien chargé de préparer méthodiquement cet effort. Ces propositions ne furent pas accueillies. Il adressa alors un rapport précis par lequel il demandait l'occupation des oasis du Touat.

Le Conseil des ministres décida que l'expédition était décidée en principe, mais qu'il se réservait d'en faire connaître ultérieurement la date.

La date fut fixée par les ministres de l'instruction publique et des colonies, qui chargèrent M. Flamand de conduire

dans le Tadmait et le Mouydir et dans la direction de Tombouctou une reconnaissance analogue à celles qu'il avait faites précédemment vers le Gourara.

Cette reconnaissance, qui traversait obligatoirement le Tidikelt, amena la prise d'In-Salah, et les expéditions successives que le gouvernement envoya

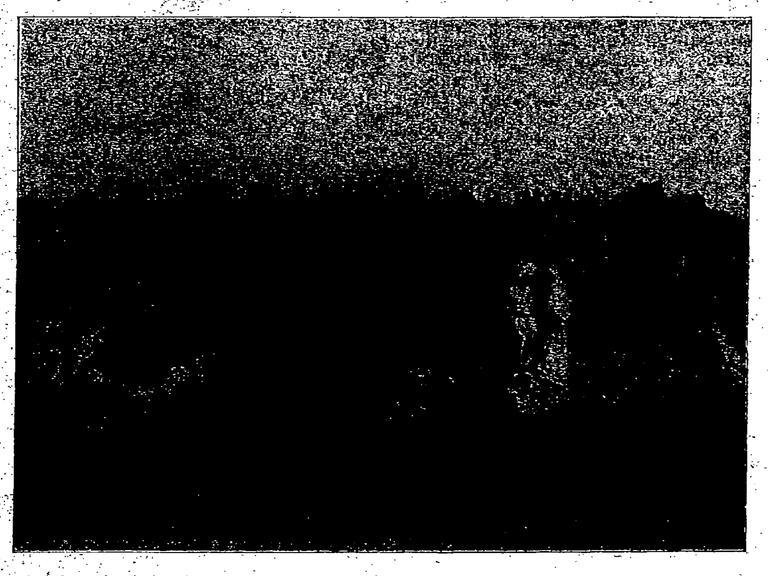

Campement de spahis sahariens à Hassi-Birane (Tidikelt)

dans le Sahara, c'est-à-dire les colonnes Baumgarten, d'Eu, Menestrel, Letulle et Bertrand, ainsi que le raid personnel du général Servières, nous donnèrent la possession définitive des oasis.

Il ne rentre pas dans le cadre de cet exposé de raconter l'expédition du Touat ni de mettre en lumière excessive les tiraillements qui retardèrent une solution définitive. Ces tiraillements eurent leur épilogue dans la subordination du 19e corps d'armée au gouvernement général de l'Algérie, événement qui marqua l'arrivée de M. Revoil comme gouverneur général.

Mais, malgré retards et obstacles, l'idée politique dont nous avons parlé plus haut avait néanmoins reçu satisfaction. Cette partie de son exécution intégrale eut lieu dans des conditions infiniment trop onéreuses, mais le but politique n'en fut pas moins atteint et une étape nouvelle franchie sur la route de la jonction.

La colonne Bertrand avait atteint Igli sans coup férir; les colonnes Menestrel et Letulle s'étaient emparées du Gouraral le général Servières, du Touat, et l'expédition Flamand, les colonnes Baumgarten et d'Eu, du Tidikelt.

Aussitôt l'administration se préoccupa de régulariser ce progrès et de rendre définitifs les résultats obtenus: ce fut la deuxième étape, des annexes, sortes de communes militaires, furent créées dans le Zoustana, le Gourara, le Touat, le Tidikelt et des moyens de police furent donnés aux officiers de ces régions.

La situation demeura inchangée pendant le gouvernement de M. Jonnart, aussitôt l'arrivée de M. Revoil au pouvoir, le programme de jonction reprit.

Une Commission dont la présidence lui était dévolue a fixé le caractère de cette marche en avant et les responsabilités qui incombaient de ce chef au gouvernement général de l'Algérie ou à celui de l'Afrique occidentale.

D'une manière générale, l'Algérie fut chargée d'aller jusqu'à cette bande désertique du Tanesrouft qui sépare de l'Est à l'Ouest le Sahara en deux régions bien disjonctes; elle devait le faire par des reconnaissances absolument pacifiques, chargées d'étudier les itinéraires les meilleurs pour la jonction; de son côté, le Soudan faisait des études analogues, et des efforts étaient faits en vue de le faire remonter de son côté jusqu'à cette bande du Tanesrouft; la mort du regretté M. Ballay vint retarder l'exécution de ce programme et le Soudan continua seulement les reconnaissances qui lui avaient permis de fournir le premier les renseignements les plus précis et les plus favorables sur la possibilité d'une jonction éventuelle.

Dès cet ordre reçu, l'Algérie ne resta pas inactive: les reconnaissances du capitaine Regnault jusqu'à Tabelbalet, et les reconnaissances faites par les officiers placés sous les ordres du commandant Laperrine lui permirent de remplir pleinement l'exécution du programme qui lui avait été confié. Le capitaine Letord et le capitaine Bezard, mais surtout les lieutenants Cottenest et Guilho-Lohain, dont les reconnaissances s'étendirent jusqu'au massif du Hoggar, vinrent nous apporter les renseignements les plus précis sur la constitution physique du Sahara et sur les meilleures routes possibles de jonction.

La troisième étape franchie, on reconnut que l'accès du plateau Hoggar était facile et que la route du Soudan par Tit, et celle de Tombouctou par In-Zize et Timissao paraissaient les meilleures à suivre pour l'extension de notre occupation et l'exécution définitive du programme de jonction.

Disons tout de suite que le caractère principal de ces expéditions avait été leur extrême mobilité, leur faculté de se déplacer sans entraîner aucun frais à cause du concours empressé que leur prêtaient les populations récemment soumises.

Des deux côtés du Tanesrouft, les renseignements sont donc presque acquis à l'heure actuelle; il importe seulement de les compléter par des reconnaissances parties du Nord ou du Sud, mais traversant le Tanesrouft et rendant par conséquent un compte exact de la possibilité d'une jonction permanente et du rétablissement d'un trafic régulier par caravanes: ce sera la dernière étape à parcourir et c'est certainement la tâche à laquelle l'hiver 1902-1903 sera consacré.

A ce moment, l'organisation des territoires du sud de l'Algérie en possession autonome, ayant un budget distinct, aura eu lieu. Rejoignant les territoires militaires du Soudan, les quatre territoires du Sud, *Aïn-Sefra, Laghouat, Ouargla* et Touat, pourront administrer économiquement mais complètement le Sahara, et y faire régner la paix commerciale.

L'unité de notre empire africain sera faite, et la grandeur du résultat obtenu, la force morale que la France en retirera feront oublier les tâtonnements onéreux qui se produisirent pendant l'exécution d'un tel plan.

Il nous reste à examiner quelle a été, sur les frontières de l'Est et de l'Ouest, la politique particulière suivie par la France.

II

Du côté de l'Est, la politique suivie par la France a été une politique expectante et de recueillement. Il est bien naturel de la diviser en deux parties: l'une antérieure à la convention que la France aurait, d'après les journaux, conclue avec l'Italie au sujet de la Tripolitaine, et l'autre depuis cette date.

Il était peu facile pour l'Algérie d'avoir une politique orientale; il lui était même peu facile de prendre toutes les mesures nécessaires pour que notre politique pacifique y fût nettement définie. En effet, non seulement la frontière entre l'Algérie et la Tripolitaine n'était pas réglée, mais même la frontière entre la Tunisie et la Tripolitaine était imprécise. Il était, on le comprendra, assez difficile pour l'Algérie de se montrer plus soucieuse de définir notre situation dans ces régions. Seule une frontière existait, peut-être moins nécessaire, entre l'Algérie et la Tunisie, et encore est-il opportun de rappeler qu'une Commission de délimitation a poursuivi longtemps ses travaux qui n'ont abouti qu'au cours de ces dernières années.

Entre la Tunisie et la Tripolitaine il y avait bien eu, semble-t-il, un essai d'établisse ment de frontière, mais les difficultés des relations de la Tunisie avec la Porte Ottomane n'ont sans doute pas permis de poursuivre ces négociations dans des conditions absolument satisfaisantes.

Entre l'Algérie et la Tripolitaine il n'y eut aucune espèce de négociations; un règlement de police établit seulement que l'Algérie s'étend jusqu'à 10 kilomètres de Ghât et de Ghadamès, et les cartes des pays civilisés ont toujours confirmé cette manière de voir.

Les différentes reconnaissances qui sont allées jusqu'au lac Menkough, et les reconnaissances qu'avait détachées vers l'Est la mission Foureau-Lamy, y ont consacré définitivement cet état de choses; mais cette politique orientale aurait mérité d'être davantage l'objet de nos préoccupations.

La question avait bien été engagée discrètement du temps de M. Laferrière, lorsque nos Chambaa repoussèrent les incursions que faisaient sur notre territoire les Touareg de la Tripolitaine et rétablirent la sécurité; mais on ne parut pas attacher d'importance à la possession des villes de Ghât et Ghadamès et de la route qui, de temps immémorial, va de Gabès à Zarzis, à Bilma et au Tchad par ces deux pays.

Il est bien évident que, depuis la réconciliation qui a eu lieu entre la France et l'Italie, il nous est plus délicat de revendiquer la possession de Ghât et Ghadamès, et il est certainement à regretter que notre situation n'ait pas été réglée de ce côté avant que les intérêts de nos voisins aient paru prendre dans ces contrées une valeur plus définie.

Depuis cet accord, la France a conservé la même politique expectante; mais M. Revoil a tenu à ce que la sécurité de ces régions ne fût pas troublée. Tout dernièrement, le caïd Si Kaddour, des Chambaa, fut envoyé par l'annexe d'Ouargla pour faire la police de ces territoires où l'on n'était pas allé depuis la mission Foureau-Lamy; sa mission fut couronnée de succès; en revanche et naturellement, nos voisins musulmans ne restaient pas inactifs et multipliaient les occupations dans tous les points où ils pensaient nécessaire de montrer leur influence établie.

C'est ainsi que tout dernièrement un Makhzen turc s'est établi à Sinaoun, dont les patrouilles circulent jusqu'à Nalout, Derdj et Ghadamès.

Dans le même ordre d'idées, on a annoncé l'occupation de Bilma, mais il est bien évident que nous devons tenir cette occupation, si toutefois elle a eu lieu, comme nulle et non avenue, puisque la convention intervenue entre la France et l'Angleterre, au lendemain de Fachoda, délimite les possessions des deux pays jusqu'au tropique du Cancer et que Bilma se trouve bien au-dessous de ce parallèle.

III

La politique occidentale de l'Algérie est caractérisée par une réserve remarquable. Elle donne le rare exemple d'une frontière commune à un Etat européen et un Etat musulman restée telle quelle après soixante ans de voisinage.

Lors de notre arrivée en Algérie, cependant, notre situation vis-à-vis du Maroc, n'a été rien moins que cordiale. En effet, au lendemain de notre débarquement à Sidi-Ferruch, le Makhzen déploya une activité politique agressive dès plus remarquables—sous l'influence de l'Angleterre qui ne nous pardonnait pas notre établissement dans la Régence, fondé malgré elle. Il avait multiplié ses négociations vis-à-vis des groupements indigènes qui se partageaient l'Algérie à cette époque, et bientôt tout l'est de l'Algérie et même les tribus des portes d'Alger lièrent partie avec le sultan du Maroc.

Chacun se rappelle: l'appui qu'il donna à Abd-el-Kader, la jalousie qu'il éprouva à un moment donné de la puissance que ce dernier s'était faite, l'entraînement qu'il subit plus tard et qui le força à prêter main-forte à Abd-el-Kader contre nous. La bataille de l'Isly qui mit le Maroc à nos pieds, — et le traité qui s'ensuivit n'eurent guère d'autre but que de fixer définitivement la situation du Maroc à l'égard d'Abd-el-Kader; et si nous n'avons pas tiré parti de nos avantages après cette brillante victoire, c'est parce que la défaite de l'empire chérifien mettait cette fois en mouvement, sans aucun doute possible à cet égard, les forces hostiles de la Grande-Bretagne.

Ce sont ces forces hostiles qui obtinrent également le traité de 1845, par lequel une frontière était établie entre le Maroc et l'Algérie. Et il n'y a pas d'autre explication à chercher du caractère particulier d'un traité volontairement modeste, mais où nos négociateurs avaient eu la sagesse de réserver l'avenir.

A partir de ce traité jusqu'à la guerre de 1870, nos rapports avec l'empire chérifien ont été des plus cordiaux, si cordiaux qu'il nous permettait — et même nous sollicitait — d'aller faire la police chez lui et à sa place. Ce fut le caractère des colonnes de police que nous avons faites à cette époque jusqu'à la Moulouia et chez les Beni-Snassen. Cette politique d'entente cordiale portait ses fruits, et permettait, dès 1870, au général de Wimpffen d'établir la tranquillité jusque sur le Guir — où nous ne sommes pas encore retournés — et d'amener à Oran les Doui-Menia vaincus, pour y signer l'accord qui les rattachait définitivement à notre empire algérien.

La guerre de 1870 vint troubler cette période de paix confiante et commencer une période de reculs successifs, et de mésintelligences que nos derniers succès n'ont pas encore complètement effacés.

Il est bien évident que, toutes les fois qu'une grande nation subit une défaite, cette défaite ne trouve pas son terme lors de la signature du traité qui clôture la guerre. Jusqu'à ce qu'elle ait de nouveau retrouvé sa force, le discrédit qui s'attache à sa situation de vaincue l'oblige à d'autres défaites, morales et économiques, sur tous les points du globe.

Il en fut de même en Algérie. La politique d'effacement — qui caractérisa les premiers gouvernements algériens au lendemain de la guerre de 1870—nous conduisit à deux défaites politiques: la convention de Madrid, en 1880, et l'installation de caïds marocains à Figuig, en 1882.

La convention de Madrid, qui était, à l'origine, destinée à déterminer les droits des Européens au Maroc—en matière de censaux et d'ouvriers agricoles—se terminait en effet par une clause qui étendait à toutes les puissances contractantes, en matière commerciale, le bénéfice de la nation la plus favorisée.

La situation prépondérante que la France avait au Maroc depuis François Ier (qui y avait suivi la même politique qu'à Constantinople) était perdue sans retour. Notre grand pays, dont les droits vis-à-vis du Maroc venaient d'être augmentés par suite de son voisinage avec cette puissance, retombait au rang des plus petites puissances cosignataires de la convention de Madrid. La nomination d'un caïd à Figuig fut la conséquence inévitable de ce régime de faiblesse, et cette oasis marocaine par le traité de 1844, n'aurait jamais reconnu l'autorité du Sultan si M. Féraud, notre ministre à Tanger d'alors, ne l'avait pas prié lui-même d'y nommer un caïd, parce que nous n'étions pas en mesure d'exercer dans ces régions le rôle que nous y avions joué précédemment.

Une pareille reculade ne pouvait pas ne pas créer une situation troublée, non seulement dans nos rapports vis-à-vis du Maroc, mais même dans nos rapports vis-à-vis de nos indigènes de l'Ouest. Ce sont évidemment là les causes profondes de la deuxième insurrection des Ouled-Sidi-Cheick, des difficultés de frontières qui surgirent sous le gouvernement de M. Tirman et sous celui de M. Cambon, et des inquiétudes qui caractérisèrent le début du gouvernement de M. Laferrière et le poussèrent à demander au gouvernement l'expédition du Touat. Ces difficultés de frontières — qu'on appela, à l'Ouest, les troubles de l'Amalat d'Oudjda — n'ont été qu'une partie de ces conséquences fâcheuses et chacun se rappelle l'insolence des empiétements successifs du Maroc dans la région du Touat — malgré les avertissements solennels donnés à plusieurs reprises par notre gouvernement soit à la tribune du Parlement français, soit au Sultan directement.

La conquête du Touat vint heureusement pacifier définitivement les tribus sahariennes et nous mettre dans la nécessité de régler d'une façon définitive notre situation vis-à-vis du Maroc.

Ce règlement eut lieu à Paris lors du voyage en France du ministre des affaires marocaines, Si-Abd-el-Kérim-ben-Sliman, ministre des affaires étrangères du Sultan, et du voyage en Algérie de Si-Guebbas, second de Si-Abd-el-Kérim dans sa mission.

Nous avons tout lieu de croire que lorsque ces négociations seront terminées, nous aurons repris vis-à-vis du Maroc la situation de confiance réciproque et d'appui mutuel que nous avons perdue depuis la guerre de 1870, tant vis-à-vis de lui que des tribus Doui-Menia et autres. Notre renonciation volontaire à des exigences qui auraient pu être plus grandes vis-à-vis des empiétements du Maroc, ce désir évident de paix et de bon voisinage, marqueront, il faut l'espérer, une ère nouvelle d'entente cordiale entre le Maroc et la France qui est seule le garant naturel de l'intégrité du territoire chérifien.

Ainsi paraît se caractériser, dans ses grandes lignes, la partie de la politique française qui a trait à l'Ouest africain français.

Il semblera évident qu'il n'en peut être de plus sage, de plus modérée et, depuis quelque temps, de plus forte.

Le Bureau arabe et le Maghzen d'In-Salah

(à gauche, le lieutenant Cottenest)

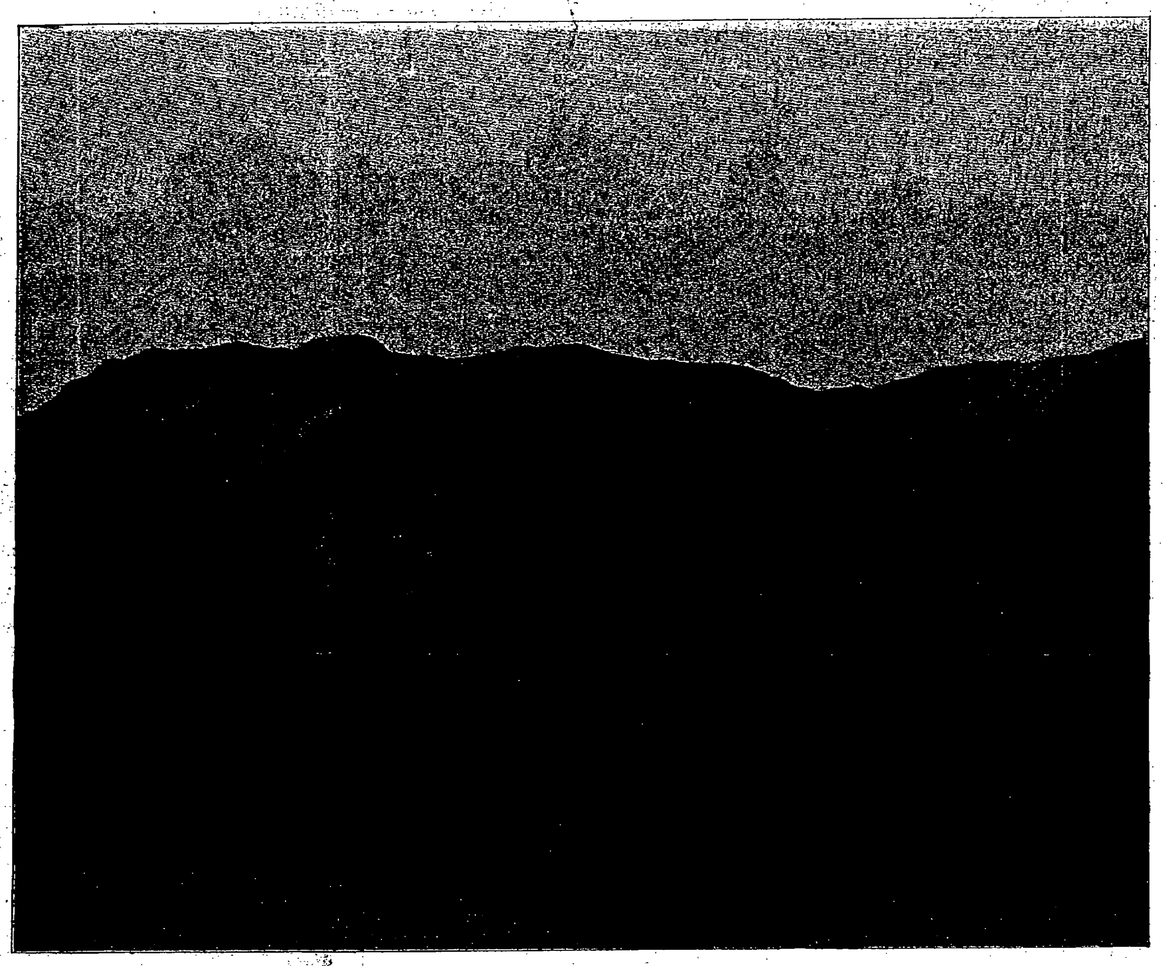

AU DÉSERT (Phot. Leroux, Alger)

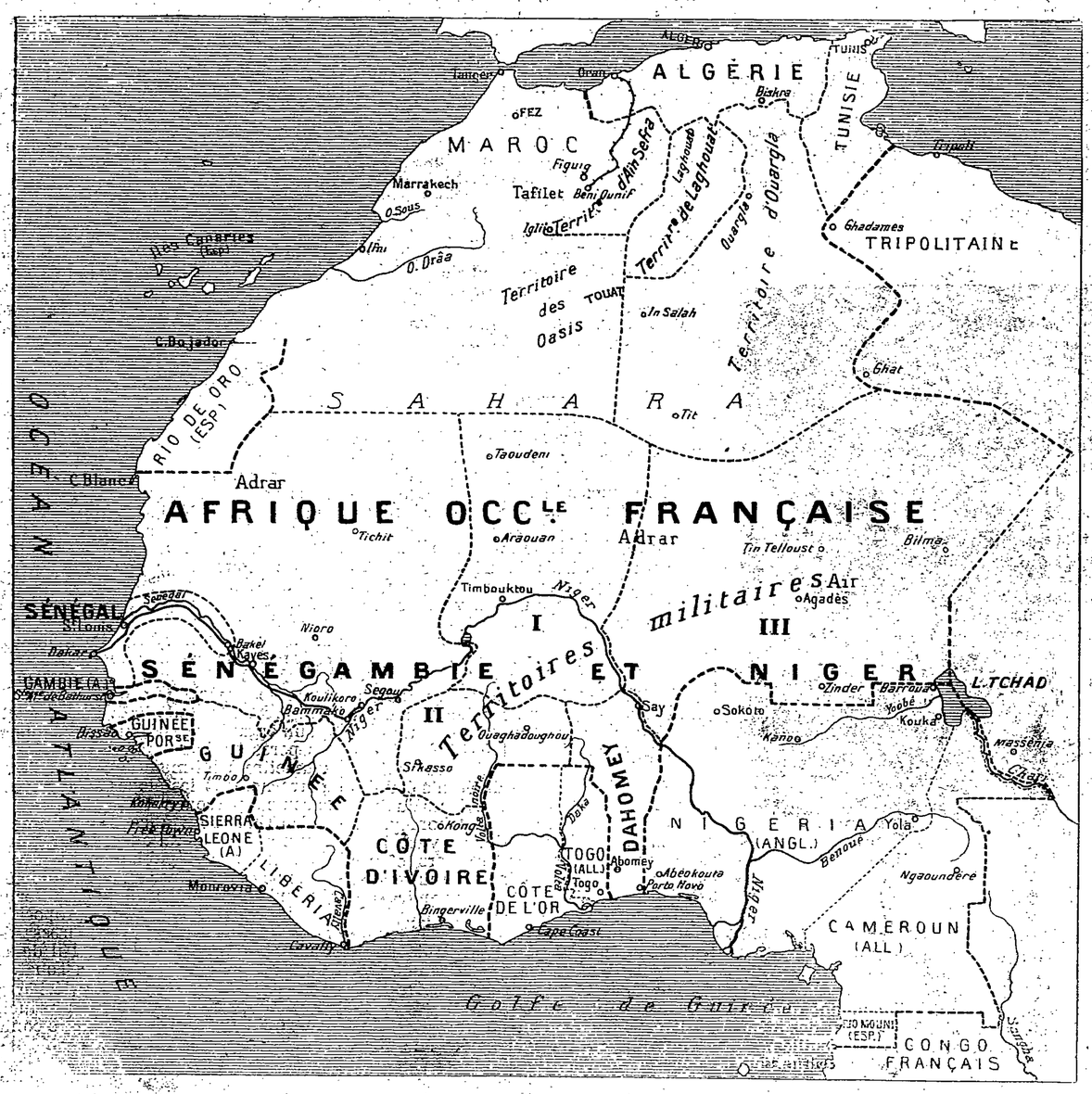

Carte mise au point conformément au projet de loi voté au Sénat le 6 décembre 1902

REMERCIEMENTS

Le *Figaro* tient, en terminant cette trop rapide revue de l'Algérie, à remercier de tout cœur tous ceux qui ont bien voulu collaborer plus ou moins directement à l'œuvre entreprise.

Notre gratitude va déjà à M. le gouverneur général Revoil, qui s'est efforcé de faciliter notre tâche en permettant à nos rédacteurs de comprendre et de connaître le mieux possible les rouages compliqués de toute son administration. L'entourage immédiat du gouverneur s'est employé d'ailleurs à nous fournir, avec une gracieuse complaisance, tous les renseignements dont nous avions besoin.

Nous ne saurions assez remercier, pour cela, M. Dupeyrat, le sympathique et distingué directeur de l'office d'Algérie à Paris.

Remerciements encore à MM. Canolle et Lacoste qui, l'un et l'autre, nous ont procuré de précieux documents photographiques.

De même que le gouvernement général, la représentation algérienne, de tous les partis, s'est empressée à nous aider de ses conseils éclairés: nous exprimons ici notre vive reconnaissance à M. Etienne, l'éminent président du groupe colonial, à MM. les sénateurs Saint-Germain et Treille, à M. Thomson, si compétent sur toutes les choses d'Algérie, etc., etc.

Les Comités d'hivernage d'Alger et d'Oran, les municipalités de ces deux villes, le maire et le préfet de Constantine ne nous ont pas davantage ménagé leurs précieux encouragements.

Enfin, nous ne saurions sans ingratitude oublier de mentionner le concours qui nous a été apporté par M. Leroux, photographe à Alger, et par M. Baschet, l'aimable éditeur de la *Revue illustrée* dont nos lecteurs viennent d'admirer les beaux clichés, et par M. Benedite, l'érudit conservateur du musée du Luxembourg, auquel nous devons les reproductions admirables des tableaux du maître Dinet. Mille remerciements encore à M. Albert Ballu, le savant architecte qui préside aux fouilles de Timgad et qui a bien voulu exposer lui-même l'état des travaux aux lecteurs du *Figaro*.

Bien des noms manquent certainement encore dans cette hâtive nomenclature: que ceux que nous ne nommons pas, tant la liste en est longue, soient certains cependant que notre reconnaissance leur est acquise.

La Victoire

(Musée de Constantine)

Le Gérant responsable : G. HAZARD.

PARIS — BROSSÉ, imprimeur, 26, rue Drouot (Imprimerie du *Figaro*).